



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : Psychologue de l'éducation nationale interne

Spécialités :

- **Éducation développement et apprentissage**
- **Éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle**

Rapport de jury présenté par :

Frédéric Thomas, Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), Président du jury

Avant-propos et remerciements	1
Introduction.....	2
1. Analyse des données quantitatives et qualitatives du concours (spécialités EDA et EDO).....	2
1.1. Analyse par spécialité.....	3
1.1.1. Les résultats de la spécialité EDA	3
1.1.2. Les résultats de la spécialité EDO.....	4
1.1.3. Éléments transversaux et analyse comparative.....	4
1.2. Analyse sociologique du profil des admis	5
1.2.1. Répartition par âge	5
1.2.2. Origines professionnelles des candidats admis.....	5
1.2.3. Provenance des candidats présents à l'admission par académie	6
2. Composition du jury	7
3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury.....	8
3.1. L'épreuve d'admissibilité.....	8
3.2. L'épreuve d'admission	8
3.3. Les attendus du concours.....	9
3.3.1. Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale.....	9
3.3.2. Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale	9
3.4. Les points de vigilance du jury	9
4. Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission	10
4.1. Les données chiffrées générales de l'admissibilité / admission	10
4.1.1. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA.....	10
4.1.2. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDO	12
4.1.3. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA	13
4.1.4. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO	13
4.2. L'épreuve d'admissibilité.....	15
4.2.1. Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite	15
4.2.2. Analyse du traitement des différentes questions par les candidats.....	17
4.2.3. Les conseils aux candidats.....	18
4.3. L'épreuve d'admission	20
4.3.1. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDA.....	21
4.3.2. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDO	22
4.3.3. Interrogation.....	23
4.3.4. Conseils aux candidats	24
Conclusion	24

ANNEXE 1 - Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants	26
ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants	31
ANNEXE 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO).....	35

Avant-propos et remerciements

L'organisation d'un concours de recrutement constitue un processus exigeant qui s'inscrit dans la durée. À chaque étape, elle mobilise de manière coordonnée les membres du jury et du directoire, les services de la direction générale des ressources humaines (DGRH), le Service interacadémique des examens et concours (SIEC), ainsi que l'établissement d'accueil. C'est grâce à l'engagement constant et à la collaboration de l'ensemble de ces acteurs que les épreuves peuvent se dérouler dans les meilleures conditions, garantissant une sélection des candidats à la fois équitable, rigoureuse et conforme aux principes du service public. Assurer la qualité, l'équité et l'efficacité des procédures de recrutement constitue, à cet égard, une mission essentielle du service public.

Au nom du directoire et de l'ensemble des membres du jury, je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à toute l'équipe du lycée Lucas de Nehou qui a accueilli les épreuves orales du concours interne : Madame la Proviseure, Mahi Traoré, ainsi que l'ensemble des personnels et des appariteurs. Par leur disponibilité, leur professionnalisme et leur discrétion, tous ont contribué à offrir aux candidats comme aux membres du jury des conditions d'accueil et de travail d'une qualité remarquable, favorisant le bon déroulement des épreuves.

Mes remerciements s'adressent également aux services de la direction générale des ressources humaines et, plus particulièrement, au gestionnaire des concours de psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), dont la disponibilité, le professionnalisme et l'efficacité ont grandement facilité les travaux du directoire tout au long de la session. Je tiens également à saluer le professionnalisme des gestionnaires en charge des sujets, qui ont assuré avec une rigueur et une fiabilité exemplaire l'organisation et le suivi des processus d'impression, de sécurisation et d'acheminement des sujets des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Mes remerciements s'adressent également aux agents du Service interacadémique des examens et concours (SIEC) pour leur précieux concours dans la préparation, l'organisation et le bon déroulement des épreuves du concours organisées en visioconférence à destination notamment des candidats des académies ultramarines et des candidats en situation de handicap.

Je souhaite enfin exprimer ma plus profonde gratitude aux membres du jury, dont les compétences, le professionnalisme, la rigueur, la capacité d'adaptation, l'engagement et l'esprit de collaboration ont largement contribué à la qualité des travaux du jury et au bon déroulement des épreuves d'admissibilité comme d'admission.

Je tiens à adresser une mention toute particulière à Katia Terriot et Caroline Moreau-Fauvarque, vice-présidentes du concours, dont l'expertise, la rigueur et l'engagement sans faille ont largement contribué à la qualité de la préparation des sujets ainsi qu'à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves.

Je formule tous mes vœux de réussite aux candidats admis dans l'exercice de leurs futures fonctions, et adresse mes encouragements sincères à ceux dont la candidature n'a pu être retenue cette année.

Le président du jury du concours

Frédéric Thomas

Introduction

Le concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale donne lieu à l'issue de chaque session à la publication d'un rapport qui a pour objet d'informer les candidats sur ses modalités et ses exigences.

Ainsi, les candidats du concours interne trouveront ci-dessous :

- des informations statistiques sur la session 2026 ;
- un rappel des modalités du concours ;
- un bilan et une analyse du déroulement des épreuves d'admissibilité et d'admission du concours interne 2026 ainsi que des conseils pour la préparation de la prochaine session ;
- en annexe, des informations complémentaires concernant le sujet de l'épreuve écrite d'admissibilité : l'énoncé du sujet, des éléments de barème et de correction ;
- en annexe, des exemples de sujet de l'épreuve orale d'admission.

Dans ce rapport, les acronymes suivants seront utilisés :

- PsyEn pour psychologues de l'éducation nationale ;
- EDO pour éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ;
- EDA pour éducation, développement et apprentissages.

L'arrêté du 3 février 2017 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement des psychologues de l'éducation nationale est le cadre de référence.

1. Analyse des données quantitatives et qualitatives du concours (spécialités EDA et EDO)

Les résultats de la session 2026

Session 2026	PSYEN EDA	PSYEN EDO
Postes offerts	20 (20)	28 (30)
Candidats inscrits		
<i>Femmes</i>	62 (59)	59 (46)
<i>Hommes</i>	6 (4)	7 (13)
Total	68 (63)	66 (59)
Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité		
<i>Femmes</i>	35 (26)	29 (22)
<i>Hommes</i>	4 (3)	7 (8)
Total	39 (29)	36 (30)
Candidats admissibles		
<i>Femmes</i>	30 (24)	26 (21)
<i>Hommes</i>	4 (2)	6 (8)
Total	34 (26)	32 (29)
Candidats admis Liste principale		
<i>Femmes</i>	19 (18)	20 (18)
<i>Hommes</i>	1 (2)	4 (6)
Total	20 (20)	24 (22)
Candidats admis en liste complémentaire	4 (0)	0 (0)

Source Cyclades

*Figurent entre parenthèses les données de la session 2025 à titre de comparaison.

Le concours de recrutement des psychologues de l'Éducation nationale (PSYEN), session 2026, présente des dynamiques contrastées selon les deux spécialités : Éducation du premier degré (EDA) et Éducation du second degré (EDO).

L'analyse des données permet de dégager plusieurs tendances significatives en matière de participation, de réussite à l'admissibilité et d'admission finale, tout en offrant une lecture comparative par rapport à la session précédente.

1.1. Analyse par spécialité

1.1.1. Les résultats de la spécialité EDA

1.1.1.1 Admissibilité

Pour la session 2026, 20 postes étaient offerts au concours PsyEN spécialité EDA, soit un volume identique à celui indiqué pour la session précédente. Le concours comptait 68 candidats inscrits, contre 63 précédemment, ce qui représente une hausse de 7,9 % des inscriptions.

La participation effective reste toutefois nettement inférieure au nombre d'inscrits : 39 candidats se sont présentés à l'épreuve d'admissibilité, contre 29 lors de la session précédente. Le taux de présence atteint ainsi 57,4 % des inscrits (39/68), contre environ 46,0 % précédemment (29/63). La mobilisation des candidats progresse donc sensiblement, même si plus de quatre candidats inscrits sur dix ne se présentent pas à l'épreuve.

Pour les 39 présents, 34 candidats ont été déclarés admissibles, contre 26 lors de la session précédente, soit une progression importante de 30,8 %.

Parmi les 39 candidats présents aux épreuves, 87,2 % sont déclarés admissibles. Ce taux demeure particulièrement élevé, bien qu'il soit légèrement inférieur à celui de la session précédente (89,7 %). L'augmentation du nombre d'admissibles s'explique donc principalement par une participation plus importante aux épreuves plutôt que par une hausse du taux d'admissibilité.

L'admissibilité reste par ailleurs très fortement féminisée : les femmes représentent 30 des 34 admissibles, soit 88,2 %, contre 4 hommes (11,8 %). Cette répartition reflète la prédominance féminine parmi les candidats au concours.

Dans l'ensemble, les résultats d'admissibilité 2026 se caractérisent donc par une forte augmentation du nombre d'admissibles, associée au maintien d'un taux d'admissibilité très élevé.

1.1.1.2 Admission

Au terme du concours, l'ensemble des 20 postes offerts est pourvu, témoignant d'un vivier de candidats suffisant pour répondre aux besoins de recrutement. Sur les 34 candidats admissibles, 20 sont admis sur liste principale, soit 58,8 %, auxquels s'ajoutent 4 candidats inscrits sur liste complémentaire.

Les résultats confirment par ailleurs une forte féminisation du concours, particulièrement marquée au stade de l'admission : 19 des 20 candidats admis sur liste principale sont des femmes, soit 95 % des lauréats. Cette prédominance féminine s'inscrit dans la continuité de celle observée parmi les candidats admissibles et confirme le caractère très féminisé du vivier de recrutement des PsyEN EDA.

Au total, 24 candidats figurent sur les listes principale et complémentaire, soit 70,6 % des candidats admissibles. La constitution d'une liste complémentaire de quatre candidats, inexistante lors de la session précédente, témoigne de l'existence d'un vivier de candidats ayant satisfait aux exigences du concours et permet de sécuriser le recrutement en cas de désistement.

Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une session caractérisée par un vivier d'admissibles suffisamment important pour pourvoir l'intégralité des postes, tout en maintenant une sélection effective au stade final du concours. Ils mettent également en évidence une féminisation particulièrement prononcée du recrutement, les femmes représentant la quasi-totalité des lauréats.

1.1.2. Les résultats de la spécialité EDO

1.1.2.1 Admissibilité

Pour la session 2026, le concours PsyEN spécialité EDO enregistre 66 candidats inscrits, contre 59 lors de la session précédente, soit une hausse de 11,9 %. Toutefois, seuls 36 candidats se sont présentés aux épreuves, soit un taux de présence de 54,5 %, contre 50,8 % précédemment. Cette évolution traduit ainsi une progression des inscriptions et une légère amélioration de la participation effective au concours.

À l'issue des épreuves, 32 candidats sont déclarés admissibles, contre 29 lors de la session précédente, soit une progression de 10,3 %. Parmi les 36 candidats présents, 88,9 % sont déclarés admissibles, contre 96,7 % lors de la session précédente. Ainsi, malgré une légère hausse du nombre d'admissibles, le taux d'admissibilité recule de 7,8 points.

L'admissibilité reste par ailleurs fortement féminisée : les femmes représentent 26 des 32 candidats admissibles, soit 81,3 %, contre 6 hommes (18,8 %). Cette répartition confirme la prédominance féminine au sein du vivier des candidats.

1.1.2.2 Admission

Le passage de l'admissibilité à l'admission apparaît relativement favorable : sur les 32 candidats admissibles, 24 sont admis sur liste principale, soit un taux d'admission de 75 %. Ainsi, trois candidats admissibles sur quatre accèdent à l'admission.

Toutefois, sur les 28 postes offerts, soit deux de moins que lors de la session précédente, 24 sont pourvus, laissant 4 postes vacants. La situation s'améliore néanmoins par rapport à la session précédente, au cours de laquelle seuls 22 des 30 postes offerts avaient été pourvus. Le taux de couverture des postes progresse ainsi de 73,3 % à 85,7 %. Malgré cette amélioration, la persistance de postes non pourvus met en évidence un vivier de lauréats encore insuffisant pour couvrir pleinement les besoins de recrutement. Elle peut également interroger l'adéquation entre le niveau attendu au concours et la préparation des candidats, sans toutefois permettre d'en tirer une conclusion définitive.

La féminisation du recrutement demeure marquée au stade de l'admission : 20 des 24 lauréats sont des femmes, soit 83,3 %, contre 4 hommes (16,7 %). Cette répartition, proche de celle observée à l'admissibilité, confirme la forte prédominance féminine parmi les lauréats.

1.1.3. Éléments transversaux et analyse comparative

Dans l'ensemble, les résultats de la session 2026 font apparaître une dynamique globalement positive pour les deux spécialités, caractérisée par une progression des candidatures et un niveau élevé d'admissibilité. Ils mettent toutefois en évidence un écart persistant entre le nombre d'inscrits et la participation effective aux épreuves, constituant un point de vigilance commun aux deux concours.

Les résultats finaux révèlent néanmoins des situations contrastées. La spécialité EDA dispose d'un vivier suffisant pour pourvoir l'intégralité des postes et constituer une liste complémentaire, tandis que la spécialité EDO, malgré une amélioration par rapport à la session précédente, ne parvient pas à pourvoir l'ensemble des postes offerts. Cette situation souligne un enjeu plus marqué pour l'EDO en matière d'attractivité, de mobilisation et de constitution d'un vivier de candidats répondant aux exigences du concours.

Enfin, la forte féminisation des candidatures et des lauréats constitue une caractéristique commune aux deux spécialités, plus prononcée encore en EDA. Ces constats invitent ainsi à poursuivre les actions visant à renforcer l'attractivité des concours, favoriser la présence effective des candidats inscrits et consolider les viviers de recrutement, avec une attention particulière portée à la spécialité EDO.

1.2. Analyse sociologique du profil des admis

1.2.1. Répartition par âge

L'analyse des admis met en évidence des profils d'âge globalement très proches entre les spécialités EDA et EDO. En 2026, l'âge moyen des admis s'établit en EDA à environ 40 ans et 11 mois, contre 39 ans et 9 mois en EDO. L'écart moyen est donc limité à environ 1 an et 2 mois. Les âges médians, respectivement de 40,5 ans en EDA et 40 ans en EDO, confirment que le profil central des lauréats se situe autour de 40 ans dans les deux spécialités.

Cette légère différence s'explique principalement par une représentation plus importante des admis âgés de 45 à 54 ans en EDA, qui contribue à relever la moyenne d'âge, tandis que les admis en EDO sont davantage concentrés entre la trentaine avancée et le début de la quarantaine. Ainsi, si les admis EDA présentent un profil légèrement plus âgé et plus dispersé, l'écart avec EDO reste modéré et ne traduit pas de différence générationnelle majeure. Dans l'ensemble, les deux spécialités recrutent donc des lauréats au profil d'âge comparable, centré autour de la quarantaine

1.2.2. Origines professionnelles des candidats admis

PsyEN EDA

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	12	60
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN Non Enseignant)	1	5
Professeur des écoles	4	20
Personnel enseignant titulaire fonction publique	1	5
Adjoint d'enseignement	1	5
Fonction publique hospitalière	1	5
TOTAL	20	100 %

Source Cyclades

PsyEn EDO

Profession	Nombre	Pourcentage
Contractuel PsyEn	13	54
Conseiller d'orientation psy. (Titulaire MEN non enseignant)	6	25
Professeur du second degré (PLP)	1	4
Professeur des écoles	1	4
Personnel de la fonction publique	2	8
Personnel enseignant titulaire fonction publique	1	4
TOTAL	24	100

Source Cyclades

L'analyse de l'origine professionnelle des admis met en évidence une forte prédominance des contractuels PsyEN dans les deux spécialités, confirmant que le concours interne constitue principalement une voie

d'accès à la titularisation pour des professionnels exerçant déjà, pour une large part, dans le champ de la psychologie de l'Éducation nationale.

En EDA, sur les 20 admis, les contractuels PsyEN sont largement majoritaires avec 60 % des lauréats (12 admis). Les professeurs des écoles représentent 20 % (4 admis), constituant le deuxième groupe le plus important. Les autres profils sont plus minoritaires : les conseillers d'orientation psychologues titulaires, les personnels enseignants titulaires de la fonction publique, les personnels issus de la fonction publique territoriale et ceux de la fonction publique hospitalière représentent chacun 5 % des admis (1 admis par catégorie).

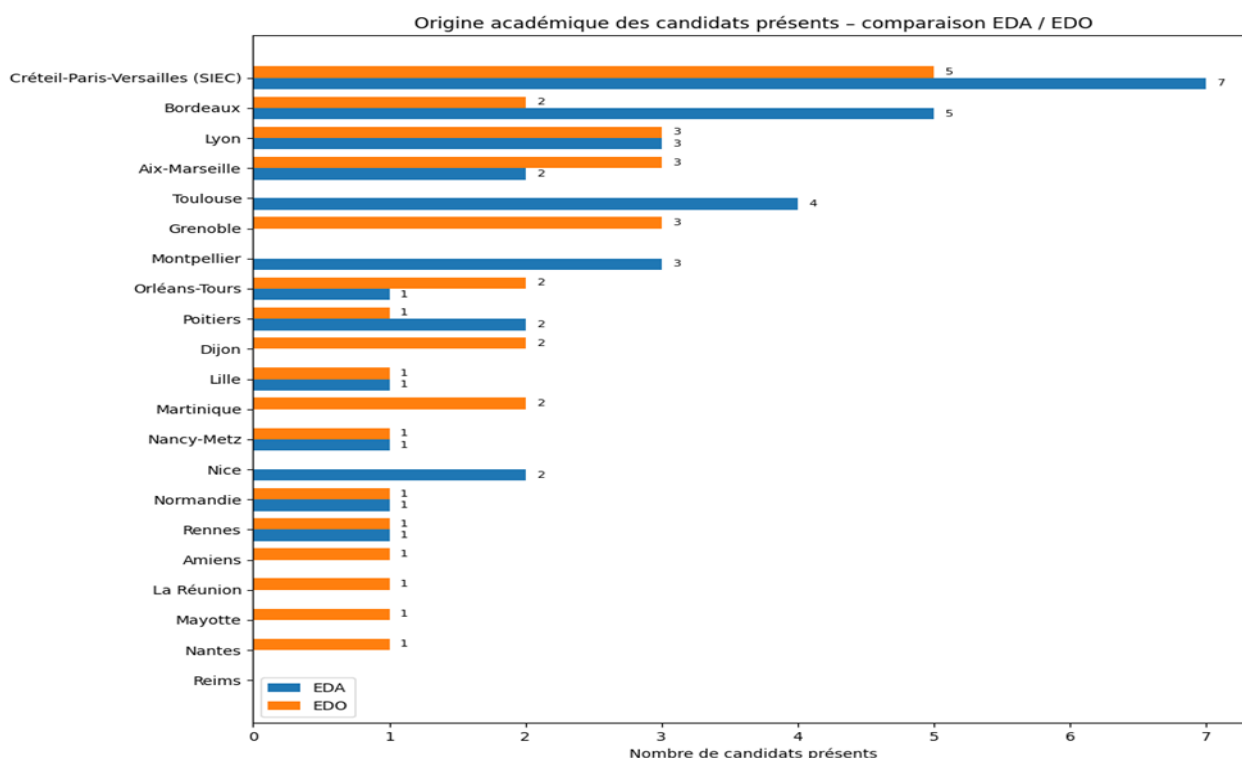
En EDO, sur les 24 admis, les contractuels PsyEN constituent également le groupe majoritaire avec 54% (13 admis). Ils sont suivis par les conseillers d'orientation psychologues titulaires, qui représentent 25% (6 admis), puis par les professeurs des écoles avec environ 13% (3 admis). Les professeurs du second degré (PLP) et les personnels de la fonction publique représentent chacun environ 4% (1 admis).

La comparaison fait ainsi apparaître un socle professionnel commun aux deux spécialités, avec une majorité de contractuels PsyEN : 60% en EDA contre 54% en EDO. Des différences apparaissent toutefois dans les profils secondaires. EDA se caractérise par une représentation plus importante des professeurs des écoles (20 % contre 13 % en EDO) et par une plus grande diversité d'origines issues des différentes fonctions publiques. À l'inverse, EDO se distingue par la forte présence des conseillers d'orientation psychologues titulaires (25 % contre 5 % en EDA).

En synthèse, le recrutement des admis repose donc majoritairement sur des candidats déjà proches professionnellement des fonctions de PsyEN, particulièrement les contractuels PsyEN. Toutefois, les deux spécialités présentent des profils distincts : EDA apparaît plus diversifiée dans l'origine professionnelle de ses lauréats et davantage ouverte aux professeurs des écoles, tandis qu'EDO présente une concentration plus forte de profils directement issus du champ de l'orientation, notamment les conseillers d'orientation psychologues.

1.2.3. Provenance des candidats présents à l'admission par académie

Origine académique des candidats présents – comparaison EDA/EDO



Source Cyclades

L'analyse de l'origine académique des candidats présents à l'admission met en évidence une représentation géographique large dans les deux spécialités, mais avec quelques différences de répartition. Le SIEC, regroupant les académies de Créteil, Paris et Versailles, constitue le principal vivier avec 7 candidats en EDA et 5 en EDO, confirmant le poids important de la région francilienne.

En EDA, les candidatures apparaissent davantage concentrées dans quelques académies, notamment Bordeaux (5 candidats), Toulouse (4), ainsi que Lyon et Montpellier (3 chacune). En EDO, la répartition est plus dispersée sur le territoire : Aix-Marseille, Grenoble et Lyon comptent chacune 3 candidats, tandis que plusieurs autres académies contribuent avec un ou deux candidats. L'EDO se distingue également par une représentation des territoires ultramarins.

Dans l'ensemble, les deux spécialités présentent donc un recrutement d'envergure nationale, avec une prédominance de l'Île-de-France. EDA apparaît relativement plus concentrée autour de quelques académies fortement représentées, tandis qu'EDO se caractérise par une plus grande dispersion géographique et une présence ultramarine plus marquée. Cette diversité territoriale témoigne d'un vivier de candidats réparti sur une large partie du territoire national.

2. Composition du jury

La nomination des membres du jury fait l'objet d'un arrêté annuel pour chaque spécialité.

Lors de la session 2026, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDA était la suivante.

	FEMMES	HOMMES
PsyEN	7	4
IEN	3	2
Personnes à compétences particulières		1
MCF	1	
PE		1
IGÉSR	1	1

Source Directoire

Lors de la session 2026, la répartition par corps d'origine pour la spécialité EDO était la suivante.

	FEMMES	HOMMES
PsyEN	6	
Personnes à compétences particulières		1
IEN	1	2
PERDIR	1	4
MCF	2	
IGÉSR	1	1

Source Directoire

3. Les épreuves, les attendus du concours, les points de vigilance du jury

3.1. L'épreuve d'admissibilité

Les candidats au concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale passent une épreuve écrite commune aux deux spécialités (EDA et EDO). Elle consiste en une étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif.

D'une durée de quatre heures, elle est dotée d'un coefficient 4 pour le concours interne.

L'épreuve se présente sous la forme d'un ensemble de documents relatifs à une question éducative particulière réunis dans un dossier que le candidat devra étudier et sur lequel il devra se positionner au regard de la problématique soulevée. Elle appelle la production d'une synthèse argumentée permettant au jury d'apprécier la qualité et la pertinence des capacités d'analyse du candidat. Le dossier traite d'une thématique en rapport avec la place du psychologue dans l'éducation nationale : un dispositif pédagogique particulier, un sujet relatif à l'éducation à la santé ou à la citoyenneté ou sur l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, une question relative au climat scolaire, une problématique de développement psychologique et social, d'entrée dans les apprentissages, d'orientation scolaire ou professionnelle, un type de difficulté scolaire – refus, démobilisation, décrochage scolaire.

Le candidat est conduit à faire la démonstration de ses capacités à appréhender le sujet dans sa globalité et sa complexité afin d'envisager le positionnement spécifique du psychologue de l'éducation nationale et ses axes de travail.

L'épreuve doit notamment permettre d'apprécier les capacités du candidat à inscrire son action dans le cadre du fonctionnement des structures et des équipes auxquelles il apportera sa spécificité et son expertise dans le cadre de son futur métier.

Le cas échéant, cette épreuve peut contenir des éléments, données ou informations de nature statistique que le candidat devra être en mesure d'analyser et/ou d'interpréter.

3.2. L'épreuve d'admission

Le concours interne comporte une épreuve orale d'admission qui intervient dans la spécialité choisie par le candidat au moment de son inscription (durée de préparation 1h30 ; durée de l'épreuve 1 heure avec un exposé de 20 minutes et un entretien de 40 minutes). L'épreuve est dotée d'un coefficient 6 pour le concours interne.

À partir d'une situation individuelle pouvant requérir l'intervention d'un psychologue de l'éducation nationale, il est attendu du candidat qu'il expose au jury son analyse et sa réflexion personnelles sur les modalités d'action susceptibles d'être mises en œuvre dans la perspective d'apporter une réponse à la question posée. La situation individuelle, tirée au sort par le candidat, comporte des questions le conduisant à raisonner par scénarios.

Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier chez le candidat sa capacité de dialogue, son aptitude à proposer des réponses en les argumentant ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle permet en outre d'apprécier sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions et à l'aune de la problématique vue dans tous ses aspects. L'aptitude du candidat à mobiliser, à des fins professionnelles, des aspects relevant de la recherche est un élément de valorisation de la candidature.

Le candidat développe dans son exposé les éléments constitutifs de la problématique. Cette partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury qui prend comme point de départ l'exposé du candidat et s'élargit pour aborder des situations professionnelles diversifiées.

3.3. Les attendus du concours

3.3.1. Un recrutement de cadres A de l'éducation nationale

Cette première exigence conduit le jury à attendre des candidats une connaissance des droits, des obligations et de la déontologie des fonctionnaires, incarnée aussi bien par leur posture que par leur façon d'appréhender les situations proposées. De même leur connaissance du système éducatif, de son histoire, de son évolution, de son actualité et des valeurs qui le fondent est appréciée à l'aune de leur compréhension des enjeux. Elle intègre l'actualité éducative au sens large (notamment les textes réglementaires), les travaux scientifiques, et une capacité à les mettre en perspective pour dégager les problématiques des sujets proposés, en percevoir la complexité et appréhender la diversité des approches possibles.

Le jury apprécie une démarche structurée, appuyée sur des contenus (connaissances scientifiques, expériences...) et une capacité à construire une problématique à partir du sujet proposé et des questions qui lui sont associées. Postuler pour des fonctions de cadre A requiert par ailleurs de faire la preuve de qualités d'expression et de communication : clarté du propos, développement d'une argumentation, registre de langue adapté, correction syntaxique et orthographique. En effet, il est important de souligner que les candidats postulent pour des fonctions qui les amèneront à rédiger des écrits professionnels de différents types : notes, comptes rendus etc.

3.3.2. Un recrutement de psychologues de l'éducation nationale

Le jury rappelle que « Les psychologues de l'éducation nationale contribuent, par leur expertise, à la réussite scolaire de tous les élèves, à la lutte contre les effets des inégalités sociales et à l'accès des jeunes à une qualification en vue de leur insertion professionnelle. Ils mobilisent leurs compétences professionnelles au service des enfants et des adolescents pour leur développement psychologique, cognitif et social. Auprès des équipes éducatives, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, ils participent à l'élaboration des dispositifs de prévention, d'inclusion, d'aide et de remédiation. Ils interviennent notamment auprès des élèves en difficulté, des élèves en situation de handicap, des élèves en risque de décrochage ou des élèves présentant des signes de souffrance psychique. Ils concourent à l'instauration d'un climat scolaire bienveillant et, lorsque les circonstances l'exigent, participent aux initiatives prises par l'autorité académique dans le cadre de la gestion des situations de crise ». (Décret 2017-120 du 1^{er} février 2017)

Le jury attend des prestations des candidats qu'elles traduisent une appropriation du décret du 1^{er} février 2017 et du référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (Arrêté du 26 avril 2017). La connaissance du référentiel de connaissances et de compétences des métiers du professorat et de l'éducation constitue un appui professionnel indispensable.

Le jury s'attend également à ce que les candidats connaissent les principaux repères du système éducatif (constats, données chiffrées, problématiques actuelles), les procédures et instances relevant de leur domaine de compétence, les parcours de scolarisation possibles, les partenaires internes et externes et les outils du PsyEn.

S'agissant du concours interne, la capacité des candidats, notamment de ceux issus de l'éducation nationale, de prendre appui sur des exemples tirés de leur pratique professionnelle est appréciée pour autant qu'elle soit pertinente, analysée et recontextualisée par rapport au sujet proposé.

3.4. Les points de vigilance du jury

Le jury accorde une attention particulière à un ensemble de compétences transversales, de savoir-être et de connaissances professionnelles, mobilisés à des degrés variables selon les épreuves. À cet égard, la lecture attentive des rapports de jury des sessions précédentes constitue un appui précieux pour la préparation, de nombreuses observations et recommandations étant récurrentes d'une année à l'autre.

Les épreuves exigent en premier lieu une solide culture en psychologie, fondée sur une bonne maîtrise des principaux courants, théories et modèles relatifs à l'éducation, au développement, à l'enseignement, aux apprentissages ainsi qu'à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment dans le champ de la psychologie cognitive. Au-delà de la restitution de connaissances théoriques, le jury attend des candidats qu'ils soient capables de mobiliser ces références de manière pertinente et contextualisée, en les articulant

avec leur expérience professionnelle, l'analyse des situations rencontrées et les pratiques mises en œuvre. La capacité à établir des liens entre connaissances scientifiques, réflexion professionnelle et réalités du terrain constitue ainsi un élément important de l'évaluation.

Une bonne connaissance du système éducatif et de son cadre institutionnel est également attendue. La maîtrise des principaux textes réglementaires, des évolutions législatives, des réformes en cours et des politiques éducatives doit permettre aux candidats d'identifier et d'analyser les grands enjeux auxquels l'École est confrontée. Cette connaissance prend tout son sens lorsqu'elle est mise en perspective avec des problématiques telles que l'école inclusive, le bien-être et la santé mentale des élèves, la prévention et la lutte contre le harcèlement, le décrochage scolaire, l'égalité des chances ou encore la prise en compte des besoins éducatifs particuliers.

Au cours des différentes épreuves, le jury cherche également à apprécier la capacité du candidat à se projeter pleinement dans les fonctions de PsyEN. Cette projection suppose une compréhension précise des missions du PsyEN, de son positionnement institutionnel et des spécificités de son intervention. Le candidat doit être en mesure d'adopter une posture professionnelle conforme à celle d'un cadre de l'Éducation nationale, porteur des valeurs de la République et du service public, tout en se positionnant comme membre à part entière des équipes éducatives. Il s'agit ainsi de démontrer sa capacité à se situer comme psychologue de l'Éducation nationale, inscrit dans les missions et les finalités de l'institution, et non simplement comme un psychologue exerçant au sein de celle-ci.

Le jury est par ailleurs attentif à la connaissance des dispositifs institutionnels destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers, ainsi qu'à la capacité du candidat à identifier le rôle et les responsabilités des différents acteurs du système éducatif. La compréhension des modalités de coopération avec les équipes pédagogiques et éducatives, les familles, les personnels médico-sociaux et les partenaires extérieurs est essentielle. Les candidats doivent ainsi montrer leur aptitude à travailler dans une logique de concertation, de complémentarité et de partenariat, en comprenant les dynamiques interprofessionnelles et les relations interpersonnelles qui structurent le fonctionnement des équipes éducatives.

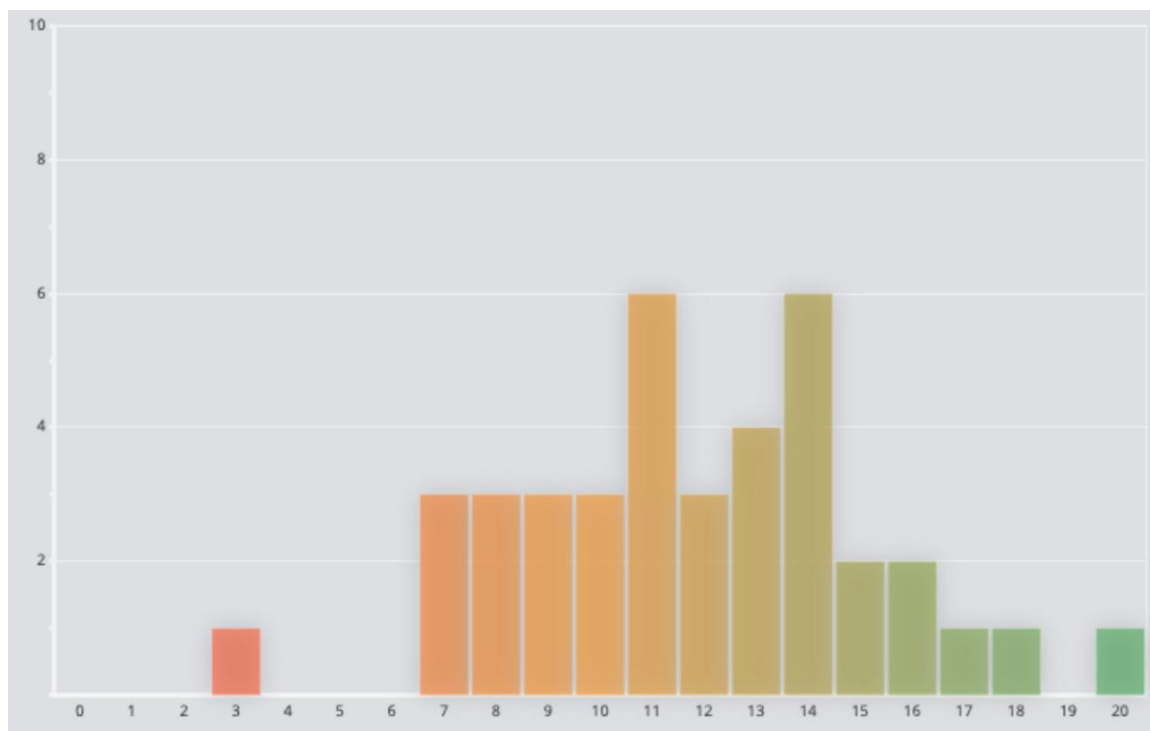
Enfin, au-delà des connaissances académiques et institutionnelles, le jury valorise la qualité de la posture professionnelle : capacité d'analyse et de réflexion, écoute, discernement, recul, qualité de l'expression et de l'argumentation, adaptation aux situations et aptitude à inscrire son action dans un cadre collectif et déontologique. Une motivation authentique et clairement argumentée pour les missions de PsyEN, associée à une adhésion aux valeurs du service public d'éducation, constitue un point d'appui essentiel. Les candidats les plus convaincants sont ainsi ceux qui parviennent à articuler de manière cohérente connaissances théoriques, maîtrise du cadre institutionnel, expérience professionnelle, posture de psychologue et compréhension concrète des missions du PsyEN.

4. Bilan des épreuves d'admissibilité et d'admission

4.1. Les données chiffrées générales de l'admissibilité / admission

4.1.1. Épreuve d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA

Distribution des notes de l'épreuve écrite (admissibilité) de la spécialité EDA (Source Cyclades)



Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admissibilité (écrit) de la spécialité EDA

Notes	2026	2025	2024	2023
Moyenne des notes des candidats présents	12,1	12,2	11,1	11,6
Médiane des notes des candidats présents	12	13,4	11,2	11,3
Seuil d'admissibilité	8,5	8,5	8	8,6
Moyenne des notes des candidats admissibles	13	12,9	11,5	12,2

Source Cyclades

Sur la période 2023-2026, les résultats montrent une amélioration globale du niveau des candidats, malgré quelques fluctuations annuelles. La moyenne des candidats présents passe de 11,64 en 2023 à 12,1 en 2026. Après un recul à 11,1 en 2024, elle progresse nettement en 2025 (12,2) et se maintient à un niveau élevé en 2026 (12,1).

La médiane suit une évolution plus contrastée : de 11,35 en 2023, elle atteint 11,2 en 2024, puis connaît une forte hausse à 13,4 en 2025, avant de revenir à 12 en 2026. En 2026, la proximité entre la moyenne (12,1) et la médiane (12) traduit une répartition relativement équilibrée des résultats autour de 12.

Le seuil d'admissibilité reste globalement stable, oscillant entre 8 et 8,6 sur les quatre sessions. Fixé à 8,5 en 2026, comme en 2025, il se situe légèrement en dessous du niveau de 2023 (8,6) et au-dessus de celui de 2024 (8). Cette stabilité contraste avec l'amélioration du niveau moyen des candidats.

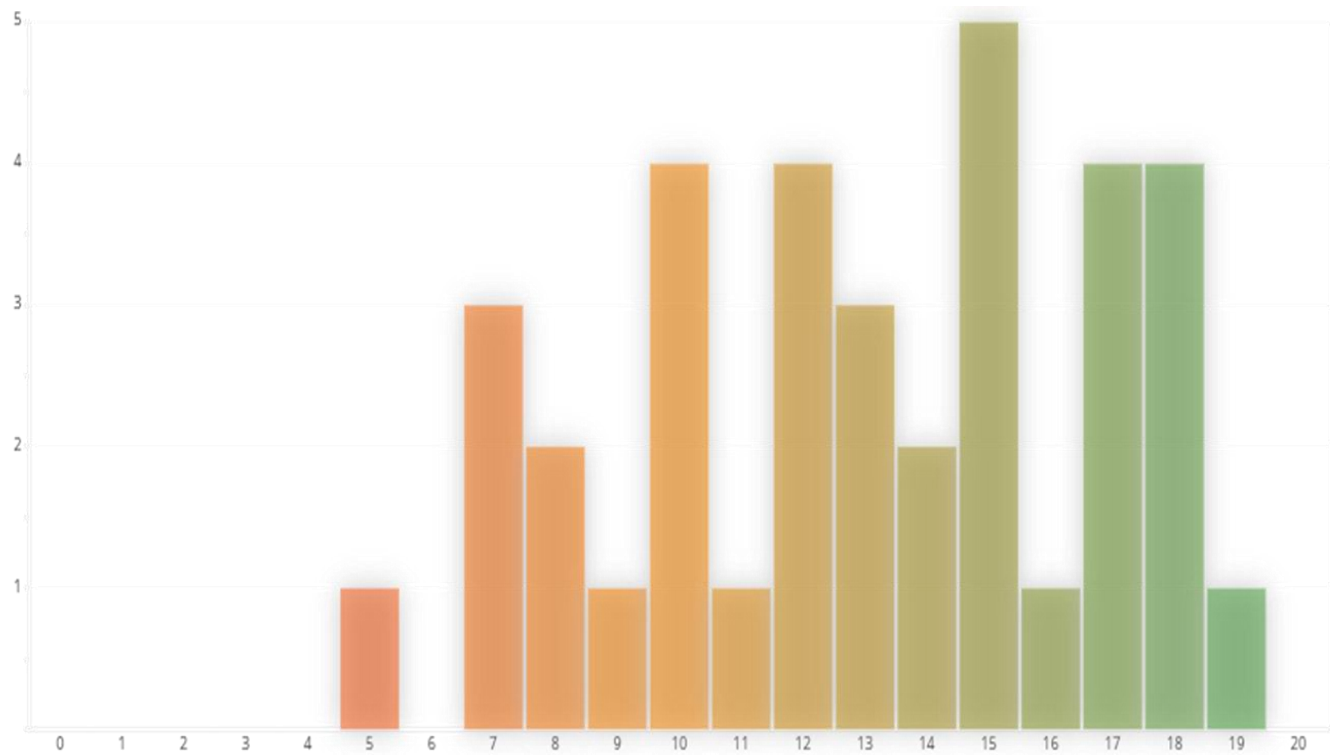
Enfin, la moyenne des candidats admissibles progresse sensiblement, passant de 12,2 en 2023 à 13 en 2026, soit une hausse de 0,8 point. Après un recul en 2024 (11,47), elle augmente en 2025 (12,9) et atteint son niveau le plus élevé de la période en 2026 (13).

En conclusion, la session 2026 se caractérise par un niveau de performance globalement solide : la moyenne des présents reste supérieure à celle observée en 2023 et 2024, tandis que la moyenne des admissibles atteint son plus haut niveau sur les quatre années étudiées. Le maintien du seuil d'admissibilité à 8,5,

parallèlement à une moyenne de 13 chez les admissibles, met en évidence un écart important entre le seuil minimal requis et le niveau moyen effectivement atteint par les candidats retenus pour la suite du concours.

4.1.2. Épreuve d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDO

Distribution des notes de l’épreuve écrite (admissibilité) de la spécialité EDO



Source Cyclades

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d’admissibilité (écrit) de la spécialité EDO

Notes	2026	2025	2024	2023
Moyenne des notes des candidats présents	13,4	12,9	12,9	12,7
Médiane des notes des candidats présents	13,6	12,7	13,4	12,9
Seuil d’admissibilité	8,5	8,5	10	8,6
Moyenne des notes des candidats admissibles	14,2	12,9	13,8	13,6

Source Cyclades

Sur la période 2023-2026, les résultats montrent une progression globale du niveau des candidats, particulièrement marquée lors de la session 2026. La moyenne des notes des candidats présents passe de 12,71 en 2023 à 13,4 en 2026, soit une hausse de 0,69 point. Après une relative stabilité en 2024 et 2025 à 12,9, elle atteint ainsi son niveau le plus élevé en 2026.

La médiane suit une évolution plus irrégulière, passant de 12,9 en 2023 à 13,4 en 2024, puis à 12,7 en 2025, avant d’atteindre 13,6 en 2026, soit également son niveau le plus élevé sur la période. La proximité entre la moyenne (13,4) et la médiane (13,6) en 2026 témoigne d’un niveau général des résultats relativement homogène et situé autour de 13 à 14 sur 20.

Le seuil d'admissibilité connaît davantage de variations : fixé à 8,6 en 2023, il atteint 10 en 2024, avant de redescendre à 8,5 en 2025, niveau maintenu en 2026. Malgré cette stabilité récente du seuil, le niveau des candidats admissibles progresse nettement. Leur moyenne atteint 14,24 en 2026, contre 12,9 en 2025, soit une hausse importante de 1,34 point en un an. Il s'agit également de la moyenne la plus élevée observée sur les quatre sessions, devant 13,6 en 2023 et 13,79 en 2024.

Dans l'ensemble, 2026 apparaît comme la session la plus performante de la période étudiée : la moyenne et la médiane des candidats présents ainsi que la moyenne des admissibles atteignent toutes leur niveau le plus élevé. Ces résultats traduisent une amélioration sensible du niveau général des candidats et, plus particulièrement, de celui des candidats admissibles, alors même que le seuil d'admissibilité reste stable à 8,5.

4.1.3. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDA

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDA

Notes	2026	2025	2024	2023
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	12,9	12,8	13,7	13
Médiane des notes des candidats admissibles présents	14	14	14,5	14
Moyenne des notes des candidats admis	15,1*	14,5	15,35*	15,3*

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

Pour l'épreuve orale d'admission, les résultats de la session 2026 témoignent d'un niveau globalement satisfaisant des candidats. La moyenne des notes des candidats admissibles présents s'établit à 12,9/20, tandis que la médiane atteint 14/20. Cette médiane relativement élevée montre qu'une part importante des candidats a obtenu de bons résultats à l'oral, malgré une certaine dispersion des performances.

Les candidats finalement admis obtiennent une moyenne de 15,1/20, ce qui souligne la qualité des prestations orales des lauréats. Les résultats mettent ainsi en évidence le caractère déterminant de cette épreuve dans la sélection finale, qui permet notamment d'apprécier les compétences, les connaissances et la capacité des candidats à les mobiliser dans le cadre professionnel attendu.

Dans l'ensemble, les résultats de l'épreuve orale font apparaître des performances solides chez les candidats admis, avec une moyenne supérieure à 15/20, confirmant un bon niveau de maîtrise des attendus de l'épreuve.

4.1.4. Épreuve d'admission (oral) de la spécialité EDO

Notes moyenne et médiane obtenues par les candidats présents aux épreuves d'admission (oral) de la spécialité EDO

Notes	2026	2025	2024	2023
Moyenne des notes des candidats admissibles présents	12,2	11	12,7	12,8
Médiane des notes des candidats admissibles présents	12,5	11,5	12,5	12
Moyenne des notes des candidats admis	13,2	13	13*	13,5*

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

Pour l'épreuve orale d'admission, les résultats de la session 2026 témoignent d'un niveau globalement satisfaisant des candidats. La moyenne des notes des candidats admissibles présents s'établit à 12,2/20,

tandis que la médiane atteint 12,5/20. La proximité entre ces deux valeurs traduit des performances relativement équilibrées autour de ce niveau.

Les candidats finalement admis obtiennent une moyenne de 13,2/20, supérieure à celle de l'ensemble des candidats présents à l'oral. Ce résultat met en évidence des prestations plus solides chez les lauréats et leur capacité à répondre aux attendus de l'épreuve.

Dans l'ensemble, les résultats de l'épreuve orale font apparaître un niveau satisfaisant des candidats admis, avec une moyenne qui se maintient autour de 13/20 sur les quatre dernières sessions. La session 2026 s'inscrit ainsi dans une certaine stabilité des performances observées à l'oral.

Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDA

Moyennes générales (/20)	2026	2025	2024	2023
Admissibles présents à l'oral	12,9	13	13	12,6
Admis*	14,4	14,2	14,1	14,7
Seuil d'admission en liste principale	12,4	10	12,1	10,9
Seuil d'admission en liste complémentaire	10,9	10	11,3	9,9

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

En 2026, la moyenne générale des candidats admis (liste principale) s'établit à 14,9/20, ce qui témoigne d'un niveau de performance élevé des lauréats à l'issue de l'ensemble du processus de sélection. Ce résultat traduit la capacité des candidats retenus à répondre de manière satisfaisante aux différentes exigences du concours et à démontrer une bonne maîtrise des connaissances et compétences attendues. Sur les dernières sessions, la moyenne générale des admis se maintient à un niveau élevé, supérieur à 14/20, ce qui fait apparaître une relative constance dans la qualité des lauréats. La session 2026 s'inscrit pleinement dans cette dynamique et se distingue par des résultats particulièrement solides, confirmant le niveau soutenu des candidats finalement admis.

Le seuil d'admission sur liste principale est fixé à 12,4/20, tandis que celui de la liste complémentaire s'établit à 10,9/20. Cette dernière constitue un vivier de candidats pouvant être appelés en fonction des places qui se libèrent. L'existence de ces deux niveaux de classement permet ainsi de distinguer les candidats admis directement de ceux susceptibles de bénéficier ultérieurement d'une admission, tout en offrant une souplesse permettant de répondre aux besoins de recrutement.

Moyennes générales (écrit + oral) des notes obtenues par les candidats admissibles et admis en EDO

Moyennes générales (/20)	2026	2025	2024	2023
Admissibles présents à l'oral	13	11,9	13	13,1
Admis*	13,9	13	13,3	13,6
Seuil d'admission en liste principale	10	9	10,1	10
Seuil d'admission en liste complémentaire	-	-	10	-

Source Cyclades

* listes principale et complémentaire

En 2026, la moyenne générale des candidats admis en EDO s'établit à 13,9/20, en prenant en compte les résultats obtenus à l'écrit et à l'oral. Ce niveau traduit des performances globalement solides des lauréats à l'issue des différentes étapes du concours. Sur les dernières sessions, la moyenne des admis demeure relativement stable, autour de 13/20 ou davantage, ce qui témoigne d'une certaine constance du niveau des candidats retenus. La session 2026 se distingue néanmoins par une progression de la moyenne générale des admis, qui atteint son niveau le plus élevé sur la période 2023-2026.

Le seuil d'admission sur liste principale est fixé à 10/20 en 2026, un niveau proche de celui observé au cours des sessions précédentes. En revanche, aucune liste complémentaire n'est ouverte en 2026, contrairement à 2024 où un seuil spécifique avait été fixé. Cette absence signifie que, pour cette session, le recrutement repose uniquement sur la liste principale, sans constitution d'un vivier complémentaire de candidats susceptibles d'être appelés ultérieurement en cas de désistement ou de besoin supplémentaire.

- Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats des candidats admis en EDA et en EDO témoignent d'un bon niveau de performance et d'une sélection qualitative. Les moyennes générales obtenues par les lauréats restent élevées, ce qui montre que les candidats retenus ont su répondre de manière satisfaisante aux exigences des épreuves écrites et orales et démontrer une maîtrise solide des compétences attendues.

En EDA, les admis se distinguent par des résultats particulièrement élevés, avec une moyenne générale qui atteint 14,9/20 en 2026. En EDO, la moyenne des admis s'établit à 13,9/20, traduisant également un niveau solide. Dans les deux spécialités, les résultats des lauréats se situent nettement au-dessus des seuils d'admission, confirmant que la réussite au concours repose sur la qualité globale des prestations, et non sur la seule atteinte du niveau minimal requis.

Les résultats observés au fil des dernières sessions montrent par ailleurs une relative stabilité du niveau des admis, malgré certaines variations annuelles. La session 2026 s'inscrit dans cette continuité et confirme la capacité des jurys à sélectionner des candidats présentant des acquis solides et des prestations cohérentes avec les attendus professionnels de chaque spécialité.

Enfin, les seuils d'admission et le recours éventuel à une liste complémentaire permettent d'adapter le recrutement aux résultats et aux besoins de chaque spécialité. Dans l'ensemble, les résultats des admis en EDA et EDO traduisent ainsi le maintien d'un niveau d'exigence soutenu, tout en faisant apparaître des lauréats capables de répondre de manière satisfaisante aux différentes dimensions du concours et aux compétences attendues pour l'exercice des fonctions de PsyEN.

4.2. L'épreuve d'admissibilité

Le sujet portait sur l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants. Trois questions étaient posées :

- 1/ Dans une perspective développementale, expliquer quels sont les risques de cette exposition aux contenus numériques choquants sur la santé des enfants et adolescents ?
- 2/ Quel peut être le rôle du ou de la psychologue de l'éducation nationale face à cette problématique ?
- 3/ Lire l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie et répondre aux questions suivantes :
 - En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse faire de la situation de l'élève ?
 - Quelles recommandations formuler à la suite de cette analyse ? Quels partenaires internes et/ou externes mobiliser ?
 - Dans un cadre préventif, quelles actions collaboratives mettre en place ?

4.2.1. Les remarques du jury spécifiques à l'épreuve écrite

4.2.1.1 Points positifs

Dans l'ensemble, les copies témoignent d'une préparation sérieuse et d'une appropriation satisfaisante des attendus du concours. Le jury relève notamment une bonne compréhension de la posture clinique du PsyEN, généralement bien identifiée et mobilisée dans l'analyse des situations proposées. Les candidats sont, pour la plupart, en mesure de développer une réflexion structurée, étayée par des arguments diversifiés et pertinents, révélant une culture psychologique et professionnelle solide.

Sur le plan méthodologique et formel, les meilleures productions se caractérisent par une organisation claire, rigoureuse et cohérente du raisonnement. La structuration des idées, la progression de l'argumentation et la lisibilité de la présentation contribuent à la qualité globale des copies. Une écriture soignée et aérée, associée à une expression précise, permet de mieux mettre en valeur la réflexion développée et de répondre aux exigences d'une épreuve écrite de concours.

Le jury apprécie également la capacité des candidats à contextualiser les problématiques, notamment en les inscrivant dans une perspective développementale prenant en compte les besoins et les caractéristiques de l'enfant. La mise en relation des apports de la psychologie avec les situations éducatives et les pratiques professionnelles constitue un point fort lorsqu'elle permet de dépasser une approche uniquement théorique pour proposer une analyse contextualisée et opérationnelle.

La dimension institutionnelle et partenariale est également bien prise en compte. Les candidats identifient de manière pertinente les différents acteurs, partenaires et dispositifs susceptibles d'être mobilisés et inscrivent généralement l'intervention du PsyEN dans une logique de travail en équipe, de concertation et de complémentarité professionnelle. Cette approche témoigne d'une bonne compréhension de la place du PsyEN au sein de la communauté éducative et de la nécessité d'articuler son expertise avec celle des autres professionnels.

Enfin, certaines copies révèlent un réel potentiel professionnel, notamment lorsqu'elles accordent une place à la dimension relationnelle, à la qualité du lien et à la singularité du sujet. Cette dimension gagnerait toutefois à être davantage approfondie dans certaines productions, parfois plus centrées sur les processus cognitifs. Les copies les plus convaincantes sont ainsi celles qui parviennent à articuler de manière équilibrée les dimensions cognitive, affective, relationnelle et développementale, tout en les inscrivant dans une analyse clinique, institutionnelle et partenariale cohérente avec les missions du PsyEN.

4.2.1.2 Axes d'amélioration

Malgré ces points forts, le jury identifie plusieurs axes de progression, principalement sur les plans méthodologique, analytique et argumentatif. L'un des principaux points d'attention concerne l'exploitation des documents du dossier, qui demeure insuffisante dans certaines copies. Les documents sont parfois simplement mentionnés, cités de manière ponctuelle ou utilisés comme illustration, sans faire l'objet d'une véritable analyse. Or, leur mobilisation constitue une attente essentielle de l'épreuve : ils doivent être sélectionnés, mis en relation, confrontés et intégrés à l'argumentation, afin de nourrir la réflexion et de soutenir la démonstration.

Le jury attend également une analyse plus nuancée, problématisée et critique des situations proposées. Certaines productions restent trop descriptives ou suivent un raisonnement linéaire, sans suffisamment mettre en évidence les tensions, les enjeux ou la complexité des problématiques abordées. Il importe donc de dépasser la simple restitution des connaissances pour construire une réflexion qui articule les différentes dimensions psychologiques, développementales, éducatives, relationnelles et institutionnelles du sujet.

La mobilisation des références théoriques constitue également un point de vigilance. Les concepts et les auteurs ne doivent pas être simplement cités : ils doivent être précisément définis, contextualisés et mobilisés à bon escient pour éclairer l'analyse. L'accumulation de références insuffisamment articulées peut fragiliser la cohérence du propos. Les candidats gagneraient ainsi à privilégier des références maîtrisées et pertinentes, en établissant des liens explicites entre les apports théoriques, les documents du dossier, la problématique et les pratiques professionnelles.

Sur le plan méthodologique, la structuration de la copie doit également faire l'objet d'une attention particulière. Un plan insuffisamment explicite, des parties déséquilibrées ou des transitions peu marquées peuvent nuire à la compréhension du raisonnement. Une organisation claire et progressive doit permettre au lecteur d'identifier facilement le fil directeur de la démonstration et la manière dont chaque développement contribue à répondre à la problématique.

Le jury souligne par ailleurs l'importance d'un positionnement professionnel clairement affirmé. Certaines formulations peuvent laisser apparaître des hésitations ou une difficulté à se projeter pleinement dans les fonctions. Il est attendu des candidats qu'ils soient capables d'adopter une posture de PsyEN, de justifier leurs choix et leurs modalités d'intervention, tout en tenant compte du cadre institutionnel, déontologique et partenarial. Ce positionnement doit traduire une compréhension précise des missions du PsyEN et de sa place spécifique au sein de la communauté éducative.

Enfin, un meilleur équilibre doit être recherché entre contextualisation, approfondissement de l'analyse et centration sur la problématique. Une contextualisation trop longue peut éloigner du sujet, tandis qu'une analyse insuffisamment développée limite la portée de la réflexion. Les meilleures copies sont celles qui

parviennent à maintenir un fil directeur clair tout en ouvrant, lorsque cela est pertinent, la réflexion sur des enjeux éducatifs contemporains, tels que les usages du numérique, l'école inclusive, le bien-être des élèves ou l'évolution des pratiques pédagogiques. L'objectif est ainsi de construire une réponse à la fois structurée, argumentée, étayée par les documents et les connaissances théoriques, et pleinement inscrite dans la posture professionnelle du PsyEN.

4.2.1.3 *Appréciation générale et recommandations*

De manière générale, le jury souligne l'investissement des candidats et la qualité globale des copies, qui témoignent d'une préparation sérieuse, d'une bonne connaissance des problématiques abordées et d'une compréhension satisfaisante du fonctionnement institutionnel. La majorité des candidats montre une appropriation des missions du PsyEN et des différents contextes d'exercice. Certaines confusions subsistent toutefois, notamment dans la distinction entre les spécificités du premier et du second degré, ce qui peut conduire à des propositions insuffisamment adaptées au contexte institutionnel concerné.

Certaines copies se distinguent particulièrement par leur capacité à articuler de manière cohérente connaissances théoriques, analyse des situations, cadre institutionnel et positionnement professionnel. Elles donnent à voir des candidats capables de se projeter concrètement dans les fonctions de PsyEN, d'identifier les enjeux d'une situation et de proposer des modalités d'intervention pertinentes et contextualisées. À l'inverse, d'autres productions révèlent une appropriation encore partielle des missions, avec un positionnement parfois trop formel ou insuffisamment incarné. Dans ces situations, le jury invite les candidats à mieux expliciter le sens de leur intervention et à montrer davantage comment leurs connaissances peuvent être mobilisées dans la pratique professionnelle.

Le jury recommande ainsi de renforcer l'exploitation des documents, qui doivent être pleinement intégrés au raisonnement et mis en relation avec les connaissances théoriques et institutionnelles. Une attention particulière doit également être portée à la structuration de la copie, avec une problématique clairement identifiée, un plan cohérent et une progression argumentée. Les candidats gagneront à développer une réflexion plus rigoureuse, nuancée et critique, en évitant les réponses trop descriptives ou l'accumulation de connaissances insuffisamment reliées à la situation proposée.

Enfin, il est attendu un positionnement professionnel plus affirmé et davantage ancré dans les réalités du terrain. Celui-ci suppose une connaissance précise des missions du PsyEN, de son cadre d'intervention, des dispositifs institutionnels et des acteurs avec lesquels il est amené à collaborer. Une vigilance particulière doit être accordée à la distinction entre les différents contextes d'exercice et à la précision des références institutionnelles. Les copies les plus convaincantes sont ainsi celles qui parviennent à conjuguer maîtrise des connaissances, exploitation pertinente des documents, qualité de l'analyse et capacité à se projeter concrètement dans les fonctions de PsyEN.

4.2.2. **Analyse du traitement des différentes questions par les candidats**

- **Traitement de la première question**

La première question, centrée sur la définition et l'analyse des contenus numériques choquants ainsi que sur leurs effets, a globalement été comprise par les candidats, même si son traitement reste inégal. Les copies les plus abouties se distinguent par une problématique clairement posée, une structuration explicite et une analyse pertinente des enjeux. Elles s'appuient à la fois sur les documents proposés et sur des connaissances théoriques mobilisées à bon escient, permettant de caractériser les contenus concernés et d'en analyser les effets sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. Ces copies montrent également une capacité à articuler les dimensions psychologiques, éducatives et sociales du phénomène.

Cependant, de nombreuses copies présentent des lacunes importantes. La difficulté la plus fréquemment observée concerne l'absence de définition précise des contenus numériques choquants, pourtant attendue. Cette absence conduit parfois à des développements hors sujet, centrés plus largement sur les usages du numérique, sans prise en compte de la spécificité des contenus à caractère choquant et de leurs effets potentiellement traumatiques. Par ailleurs, les impacts psychiques sont souvent évoqués de manière superficielle, sans analyse approfondie des processus en jeu, tels que l'effroi, la sidération, l'identification ou encore la vulnérabilité développementale.

Le jury relève également un appui insuffisant sur les documents proposés, qui sont soit peu mobilisés, soit paraphrasés sans réelle exploitation analytique. Enfin, certaines copies souffrent d'un manque de structuration, d'une introduction absente ou mal construite, et d'un usage approximatif des références théoriques, ce qui fragilise la qualité globale de la démonstration.

- **Traitement de la deuxième question**

La deuxième question, portant sur le rôle du PsyEN face à la situation, constitue un point de fragilité important dans de nombreuses copies. Les productions les plus solides montrent une bonne connaissance des missions du psychologue, en les inscrivant dans le cadre du référentiel de compétences et dans une approche contextualisée du travail en établissement. Elles parviennent à articuler les différentes dimensions de l'intervention du psychologue, en intégrant à la fois le repérage, l'accompagnement, la prévention et le travail en équipe. Ces copies mentionnent également de manière pertinente les partenaires internes et externes, ainsi que les instances mobilisables, traduisant une compréhension du fonctionnement institutionnel.

Toutefois, dans un grand nombre de copies, le rôle du psychologue reste insuffisamment développé, voire mal identifié. Le jury observe une tendance à proposer des réponses générales, parfois déconnectées du cadre d'exercice réel du psychologue de l'éducation nationale. L'absence de référence explicite au référentiel de compétences est fréquente, de même que le manque d'ancrage dans les dispositifs institutionnels et les protocoles existants. Les partenaires internes et externes sont souvent peu identifiés ou absents, et le travail en équipe éducative est insuffisamment investi.

Par ailleurs, certaines copies présentent des confusions dans les dispositifs ou les missions, ainsi qu'un manque de précision dans les propositions formulées. Le volet préventif est régulièrement sous-développé, et les actions proposées restent parfois trop générales, sans lien explicite avec la situation présentée. Enfin, la dimension spécifique du rôle du psychologue face à la problématique des contenus numériques choquants n'est pas toujours suffisamment traitée, certains candidats se limitant à des considérations générales sur la santé mentale ou le bien-être des élèves.

- **Traitement de la troisième question**

La troisième question, centrée sur l'analyse de la situation et les propositions d'intervention, est globalement mieux investie par les candidats, bien que des écarts importants subsistent. Les meilleures copies proposent une analyse fine et contextualisée de la situation, articulée à des propositions d'intervention pertinentes, réalistes et en lien avec le cadre d'exercice du psychologue. Elles témoignent d'une capacité à mobiliser à la fois des connaissances théoriques, une réflexion clinique et une compréhension des enjeux institutionnels. Les actions proposées sont alors hiérarchisées, argumentées et inscrites dans une dynamique partenariale, intégrant les différents acteurs de la communauté éducative ainsi que les familles.

Néanmoins, de nombreuses copies présentent des réponses incomplètes, descriptives ou insuffisamment développées. L'analyse de la situation reste parfois superficielle, se limitant à une reformulation des éléments du cas sans véritable mise en perspective. Les propositions d'intervention prennent souvent la forme de listes peu articulées, sans justification ni priorisation. Le jury relève également un manque fréquent de préconisations concrètes, ainsi qu'une absence ou une faiblesse de la dimension partenariale, notamment en ce qui concerne l'implication des parents ou des partenaires extérieurs.

Par ailleurs, certaines copies ne permettent pas d'apprécier pleinement le positionnement professionnel du candidat, soit en raison d'un manque d'ancrage dans le cadre institutionnel, soit en raison d'une confusion entre les rôles des différents acteurs. Dans quelques cas, la réponse reste inachevée ou hors sujet, ce qui pénalise fortement l'évaluation.

4.2.3. Les conseils aux candidats

Le jury renouvelle l'ensemble des conseils formulés les années précédentes :

1. Présentation, structuration et gestion de l'épreuve
 - Être attentif à la lisibilité et à la structuration de la copie, avec un plan clair et construit : introduction, développement et conclusion.

- Proposer une ouverture en conclusion et tracer des perspectives au-delà de l'étude proposée.
 - Soigner la présentation et la forme de la copie ; éviter le style télégraphique, les tirets et les abréviations.
 - Présenter une copie soignée, sans ratures ni surcharges.
 - Gérer le temps afin de produire des parties équilibrées et de traiter l'ensemble du sujet.
2. Appropriation, problématisation et analyse du sujet
- S'approprier le sujet et rédiger une introduction problématisée et contextualisée, en précisant les enjeux.
 - Définir les termes et concepts utilisés.
 - Privilégier l'analyse à la description.
 - Donner des exemples précis et étayés.
 - Penser la complexité des situations, éviter les réponses toutes faites et proposer des démarches argumentées.
3. Exploitation des documents et mobilisation des références
- S'appuyer sur les documents fournis pour affiner et asseoir la réflexion, en les utilisant au service de l'argumentation.
 - Développer le propos à partir d'apports théoriques solides.
 - Mobiliser les références bibliographiques pour traiter et enrichir le sujet, en utilisant les travaux des auteurs à bon escient plutôt qu'en se limitant à les citer.
 - Respecter les normes de citation des ouvrages, auteurs et citations.
4. Maîtrise du cadre institutionnel et professionnel
- Maîtriser les textes de référence : lois, circulaires et missions du PsyEN, afin d'étayer les arguments.
 - Faire davantage de liens avec le référentiel de connaissances et de compétences des PsyEN.
 - Mobiliser les principaux textes qui structurent la politique éducative.
5. Posture et interventions du PsyEN
- Éviter une généralisation excessive des missions ou actions du PsyEN, susceptible d'éloigner du sujet.
 - Privilégier le développement détaillé d'une action concrète, en mettant en évidence la posture et l'expertise propres du PsyEN.
 - Illustrer les propos par des exemples concrets issus de l'expérience de terrain ou d'observations professionnelles.
 - Articuler les différents niveaux d'intervention du PsyEN : individuel, collectif et institutionnel.
 - S'appuyer sur les missions et le code de déontologie.
6. Partenariat, éthique, inclusion et spécificités EDA/EDO
- Être attentif à la dimension partenariale.
 - Prendre en compte l'éthique de la posture.
 - Inscrire la réflexion dans la politique inclusive.
 - Être vigilant quant à une projection précise dans l'environnement professionnel spécifique aux PsyEN EDA ou EDO.

Le jury encourage les candidats au concours à s'imprégner des ressources proposées dans la bibliographie mise à leur disposition. Le programme est disponible à l'adresse suivante <https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>.

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler la bibliographie publiée chaque année qui doit leur permettre d'identifier des problématiques au cœur des préoccupations des acteurs du système éducatif et dont la connaissance est indispensable pour de futurs PsyEn.

4.3. L'épreuve d'admission

Comme énoncé *supra*, cette épreuve permet notamment au jury d'évaluer chez le/la candidat(e) son aptitude au dialogue, à proposer des réponses en les argumentant et en s'appuyant sur des connaissances ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle est en outre l'occasion de repérer sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions.

Lors de l'exposé, le jury apprécie que les candidat(e)s proposent clairement une problématique et présentent une réflexion structurée s'appuyant sur un plan annoncé en introduction (qui sera par la suite respecté), élargissant le propos en conclusion, inscrivant ainsi le sujet dans un cadre systémique. Il valorise également l'utilisation des documents et des références de façon pertinente pour donner de la consistance à leur présentation.

Le jury lance l'entretien à partir de l'exposé du candidat de façon à aborder des situations professionnelles diversifiées. Il s'agit de prendre de la hauteur par rapport à la situation à analyser, en la confrontant à d'autres situations, ce qui permet d'évaluer les facultés d'adaptation des candidats et leur capacité à se projeter dans la fonction. Le jury conjugue souvent questions précises et questions plus ouvertes. Dans ce dernier cas, le candidat, par rapport à des situations complexes de terrain, voire des dilemmes, est évalué à l'aune de sa capacité à se positionner non seulement en tant que professionnel de la psychologie, mais aussi en qualité de fonctionnaire garant de la continuité et de l'efficacité du service public d'éducation.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et apprentissages », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité d'analyser et de comprendre une situation, un travail en équipe au sein d'un cycle, d'un RASED, d'une équipe pluriprofessionnelle. La notion de « continuité éducative » (liens entre cycles d'enseignement, avec les différents lieux de vie de l'enfant, avec les partenaires...) doit être comprise par le candidat. Par ailleurs, l'objectif de l'épreuve est de déceler ses aptitudes dans la conduite d'actions de prévention et de remédiation individuelles ou collectives et d'accompagnement à la mise en place d'actions propices à favoriser un climat scolaire bienveillant dans les écoles.

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », l'épreuve a vocation à vérifier si le candidat a la capacité de relier la spécificité de la période de l'adolescence, dans ses aspects singuliers et son inscription sociale avec l'engagement scolaire de l'élève et la nécessité d'élaborer d'un projet d'orientation et de construction d'un parcours de formation qualifiant, débouchant sur une insertion professionnelle. Pour ce faire, la compréhension du candidat des attentes et des contraintes du monde économique et professionnel, sa connaissance des problématiques du monde du travail et du marché de l'emploi, des différentes filières et modalités de formation doit être recherchée. De même, sa sensibilité aux questions de bienveillance et de climat scolaire, son appréhension des questions d'accompagnement des parcours des adolescents et des jeunes adultes et de contribution à la réussite scolaire et universitaire sont sondées.

L'aptitude au dialogue est valorisée d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une bonne maîtrise de la langue, de clarté dans le propos, d'écoute lors du temps d'échange avec le jury. Les attendus quant à la posture professionnelle et la loyauté sont éprouvés lors de l'entretien.

Le jury porte une attention particulière à la capacité des candidats d'apporter, à partir de l'analyse psychologique de l'élève, des pistes d'adaptations pédagogiques aux enseignants. Les candidats sont d'autant plus valorisés qu'ils savent mobiliser des références théoriques, voire des recherches scientifiques, à la croisée des sciences cognitives et de la pédagogie.

L'usage des bilans psychologiques constitue un point d'appui important pour la pratique du PsyEN. La méconnaissance de leur fonctionnement et le manque de précision quant à l'interprétation de données chiffrées relevant d'une approche statistique et critériée pénalisent certains candidats, parfois déroutés

quand il s'agit d'expliquer simplement à quoi renvoie un écart-type ou un rang percentile. La connaissance de la pluralité des batteries de tests psychométriques à disposition est impérative de même qu'une connaissance des épreuves projectives, qu'elles soient narratives (CAT, TAT, PN...) ou graphiques (dessins de personnage, de la famille, D10 etc.). La lecture d'ouvrages théoriques sur l'analyse des tests, même en lien avec des études de cas, ne peut remplacer l'expérience de la conduite de ceux-ci (stages etc.).

Le jury attend du PsyEN un éclairage fondé sur le croisement de données objectives et subjectives (par exemple la capacité à inférer un indice de maturité graphique à partir d'un dessin du bonhomme...).

4.3.1. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDA

4.3.1.1 Remarques générales

– Qualité d'expression des candidats

Dans l'ensemble, la qualité d'expression orale des candidats apparaît satisfaisante à très satisfaisante. La plupart d'entre eux mobilisent un registre de langue adapté au contexte professionnel et parviennent à formuler leurs idées de manière claire et compréhensible. L'élocution est généralement fluide et témoigne d'une capacité à organiser la pensée à l'oral.

Toutefois, certaines prestations restent fragilisées par un manque de structuration du discours ou des formulations hésitantes. Dans quelques cas, le propos apparaît insuffisamment construit, ce qui nuit à la lisibilité de l'argumentation. Par ailleurs, le recours trop marqué aux notes limite parfois la spontanéité attendue dans cet exercice et peut entraver la qualité de la communication.

– Qualité de la communication avec le jury

La communication avec le jury est globalement de bonne qualité. Les candidats adoptent majoritairement une posture professionnelle, caractérisée par une écoute attentive, un engagement dans l'échange et une capacité à entrer dans une dynamique réflexive. Plusieurs candidats se distinguent par leur aptitude à reformuler les questions, à ajuster leur propos et à faire évoluer leur raisonnement au fil de l'entretien.

Néanmoins, des écarts sont observés. Certains candidats peinent à s'inscrire pleinement dans l'échange et proposent des réponses peu approfondies ou insuffisamment ajustées aux relances du jury. Dans ces situations, la posture apparaît plus passive ou défensive, limitant la dimension interactive et réflexive attendue.

– Respect du temps imparti

Le respect du temps imparti est globalement satisfaisant. La majorité des candidats parvient à gérer de manière adéquate la durée de l'exposé.

Toutefois, des déséquilibres sont relevés. Certains exposés sont trop courts, traduisant un traitement partiel de la situation ou un manque de développement des idées. À l'inverse, dans quelques cas, la gestion du temps est affectée par une introduction trop longue ou par une présentation personnelle excessive, au détriment de l'analyse du sujet. Il apparaît également que la nature et la complexité du sujet proposé peuvent influencer la durée et la qualité du traitement.

4.3.1.2 Exposé

– Points forts

Les exposés les plus aboutis témoignent d'une bonne capacité d'analyse des situations proposées. Les candidats parviennent à problématiser le sujet, à questionner les enjeux en présence et à formuler des hypothèses pertinentes. La structuration du propos est globalement satisfaisante, avec l'annonce d'un plan et une organisation cohérente des idées. Les candidats montrent également une capacité à élaborer des pistes d'intervention adaptées et à inscrire leur réflexion dans une posture professionnelle. Les hypothèses et propositions formulées apparaissent souvent riches et variées, et le temps imparti est, dans la majorité des cas, respecté.

- Points à améliorer

Malgré ces points positifs, plusieurs axes d'amélioration sont identifiés. Un manque de connaissances institutionnelles et du cadre d'exercice du psychologue de l'éducation nationale est fréquemment observé. De même, les références théoriques restent parfois insuffisamment mobilisées ou peu étayées. Certains candidats rencontrent des difficultés à articuler les différents niveaux d'analyse, notamment entre les dimensions psycho-affectives, institutionnelles et partenariales. Les exposés peuvent également souffrir d'un manque de structuration ou d'un traitement partiel de la situation, avec des déséquilibres dans le développement des différentes questions posées. Enfin, la présence de digressions ou d'éléments périphériques nuit parfois à la clarté et à la cohérence du propos.

4.3.1.3 Interrogation

– Points forts

Lors de l'échange avec le jury, plusieurs points positifs sont relevés. Les candidats font preuve, dans l'ensemble, d'une bonne qualité d'écoute, notamment à travers une écoute réflexive. Ils manifestent une compréhension satisfaisante des questions et une capacité à en proposer une analyse pertinente. La posture professionnelle est globalement adaptée, et certains candidats se distinguent par leur capacité à mobiliser des connaissances issues du champ de la psychologie et du système éducatif. La capacité d'auto-questionnement et de mise à distance constitue également un point fort, permettant d'enrichir les réponses et de faire évoluer les propositions initiales.

– Points à améliorer

Des fragilités apparaissent néanmoins dans la connaissance des outils du psychologue ainsi que dans l'actualisation des connaissances, notamment en ce qui concerne les directives ministérielles, en particulier dans le champ de la santé mentale. Le manque de références théoriques et une connaissance encore partielle du cadre d'exercice sont également relevés. Certaines réponses apparaissent hors sujet, peu étayées ou parfois contradictoires, traduisant des difficultés à approfondir l'analyse et à ancrer les propos dans des situations professionnelles concrètes.

4.3.1.4 Conseils aux candidats

Au regard de ces constats, il est recommandé aux candidats de renforcer leur connaissance du cadre d'exercice du PsyEN, de ses missions et de son positionnement au sein de l'institution. Une attention particulière doit être accordée à l'actualisation des connaissances relatives aux dispositifs institutionnels, aux partenaires et aux politiques éducatives en vigueur, afin de mieux situer les interventions proposées dans leur contexte professionnel.

Les candidats sont également invités à consolider leurs connaissances théoriques et à les mobiliser de manière pertinente dans l'analyse des situations. La structuration du propos constitue un autre axe de progression : il importe de problématiser les sujets, d'organiser clairement les différentes dimensions de l'analyse et de construire une argumentation cohérente. L'analyse des situations gagnerait par ailleurs à être approfondie, notamment en intégrant davantage la dimension psycho-affective et en formulant des propositions concrètes, réalistes et davantage ancrées dans la pratique professionnelle.

Enfin, les candidats doivent être en mesure d'élargir leur réflexion aux enjeux sociétaux contemporains, notamment ceux liés à la santé mentale et aux usages du numérique. Lors de l'entretien, une posture orale engagée, réflexive et ajustée est attendue : elle suppose de savoir écouter, prendre du recul, questionner ses propres propositions et faire évoluer son analyse au cours de l'échange avec le jury.

4.3.2. Les remarques du jury spécifiques à cette épreuve orale pour la spécialité EDO

4.3.2.1 Remarques générales

– Qualité d'expression des candidats

La qualité d'expression orale des candidats apparaît globalement variable. Si une partie d'entre eux présente une expression fluide, claire et adaptée au contexte professionnel, d'autres rencontrent des difficultés à mobiliser un registre de langue approprié à un entretien de concours. Dans certains cas, des tics de langage ou un registre trop familier nuisent à la qualité de la prestation.

Néanmoins, lorsque les candidats maîtrisent leur expression, celle-ci est jugée correcte, voire satisfaisante, avec une bonne fluidité et une capacité à rendre le propos compréhensible. Ces écarts traduisent des niveaux d'appropriation différenciés des attendus professionnels en matière de communication orale.

- **Qualité de la communication avec le jury**

La qualité de la communication avec le jury est également contrastée. Les candidats en réussite adoptent une posture d'écoute, d'interaction et d'engagement dans l'échange, ce qui leur permet de faire évoluer leur réflexion et d'approfondir leur analyse au fil des questions. Certains parviennent à se détacher de leurs notes et à instaurer une véritable dynamique relationnelle avec le jury.

À l'inverse, d'autres candidats éprouvent des difficultés à entrer dans cette interaction. Le manque d'écoute ou une posture trop affirmée, parfois maintenue malgré des erreurs, limite leur capacité à tirer profit des relances du jury. Dans certains cas, l'absence de prise en compte des questions empêche l'approfondissement de l'analyse et témoigne d'une difficulté à adopter une posture réflexive adaptée à l'épreuve.

- **Respect du temps imparti**

Le respect du temps imparti est globalement satisfaisant. La majorité des candidats utilise de manière adéquate le temps alloué à l'exposé et parvient à gérer la durée de sa présentation.

Cependant, quelques situations de sous-utilisation du temps sont observées, traduisant un manque d'exploitation du potentiel d'analyse ou une préparation insuffisante. Plus rarement, le temps de préparation n'est pas pleinement mobilisé pour structurer l'exposé, ce qui peut affecter la qualité de la présentation orale.

4.3.2.2 Exposé

- **Points forts**

Les exposés les plus réussis se caractérisent par une structuration claire, avec l'annonce d'un plan et une organisation cohérente des idées. Les candidats concernés témoignent d'une bonne maîtrise des missions du psychologue de l'éducation nationale, ainsi que d'une connaissance des acteurs et partenaires impliqués dans les politiques d'orientation.

Ils sont également en mesure de mobiliser des connaissances théoriques pour étayer leurs propositions, de prendre de la hauteur et d'inscrire leur réflexion dans une approche systémique. Leur posture professionnelle est affirmée et s'inscrit dans le respect du cadre institutionnel. Dans certains cas, les candidats s'appuient efficacement sur leur expérience pour illustrer leurs propos et enrichir leur analyse.

- **Points à améliorer**

Plusieurs fragilités récurrentes sont relevées. Certains exposés manquent de structuration, notamment en l'absence d'annonce de plan ou de problématisation. L'analyse proposée peut apparaître superficielle, peu concrète et insuffisamment reliée aux pratiques professionnelles.

Le jury souligne également un déficit de connaissances théoriques, réglementaires et institutionnelles. Certains candidats évoquent des dispositifs ou des pratiques qu'ils ne maîtrisent pas réellement, ou s'appuient sur des références hors cadre avec assurance. Une difficulté à s'extraire des pratiques locales ou académiques est également observée, au détriment du respect du cadre national.

Enfin, les liens entre la situation analysée et les enjeux plus larges de l'École, notamment en matière d'orientation, restent parfois insuffisamment développés.

4.3.3. Interrogation

- **Points forts**

Lors de l'entretien, les candidats manifestent globalement une bonne capacité d'écoute et sont, pour la plupart, en mesure de se saisir des questions du jury pour approfondir leur réflexion. Cette capacité à faire évoluer leur analyse constitue un point positif important.

Certains candidats parviennent à mobiliser des connaissances pertinentes, à ajuster leurs réponses et à illustrer leurs propos par des exemples issus de leur expérience. Ils montrent également une capacité à se conformer aux missions du psychologue de l'éducation nationale et à inscrire leur réflexion dans le cadre institutionnel.

– Points à améliorer

Des limites apparaissent toutefois dans la posture et dans les contenus mobilisés. Certains candidats adoptent une vision trop personnelle et isolée de leurs missions, sans mise en lien suffisante avec les partenaires de l'éducation nationale. Des postures inadaptées peuvent être observées, telles qu'une tendance à la sur-implication (posture de « sauveur ») ou à la défense systématique des situations présentées, au détriment de la neutralité attendue.

Le jury relève également des difficultés dans la maîtrise des concepts, souvent peu définis ou insuffisamment approfondis, ainsi qu'un manque de connaissances des textes réglementaires et des enjeux des politiques éducatives. Cette méconnaissance limite la capacité des candidats à articuler leurs réponses avec le cadre institutionnel et à les ancrer dans une pratique professionnelle ajustée.

4.3.4. Conseils aux candidats

Au regard des observations du jury, il est attendu des candidats qu'ils renforcent leur connaissance du cadre d'exercice du PsyEN, notamment dans le champ de l'orientation. Une maîtrise solide du référentiel de connaissances et de compétences, des politiques d'orientation en vigueur et des principales procédures réglementaires, en particulier celles relatives aux différents paliers d'orientation, est indispensable pour inscrire les réponses dans une compréhension précise des missions et du contexte institutionnel.

Les candidats sont également invités à consolider leurs connaissances théoriques et à les mobiliser explicitement et de manière pertinente dans l'analyse des situations. La qualité de l'argumentation repose sur la capacité à problématiser les situations, structurer le propos et articuler les différents niveaux d'analyse, en établissant des liens cohérents entre les apports théoriques, les éléments du contexte et les réponses professionnelles envisagées.

Une attention particulière doit également être portée à l'inscription de la pratique dans son environnement institutionnel et partenarial. Les candidats doivent connaître les principaux dispositifs, identifier le rôle des différents acteurs et partenaires et prendre en compte les enjeux éducatifs contemporains dans leurs propositions. Le jury attend par ailleurs une posture professionnelle conforme aux exigences de la fonction publique, fondée notamment sur la neutralité, la réflexivité et la capacité à travailler en équipe et en réseau.

Enfin, une meilleure connaissance de la réalité du terrain constitue un véritable point d'appui pour se projeter dans les fonctions. Dans cette perspective, une immersion dans des structures telles que les centres d'information et d'orientation (CIO) peut permettre aux candidats de mieux appréhender concrètement les missions du PsyEN, son environnement de travail, ses modalités d'intervention et ses relations avec les différents partenaires. Cette expérience contribue ainsi à construire une projection professionnelle plus précise, réaliste et cohérente avec les spécificités de la spécialité EDO.

Conclusion

Dans l'ensemble, les retours du jury, à l'écrit comme à l'oral, mettent en évidence un niveau globalement satisfaisant des candidats, avec une bonne capacité à analyser les situations et à mobiliser leur expérience professionnelle. Les candidats les plus en réussite se distinguent par la qualité de leur structuration, leur capacité à problématiser et à articuler de manière cohérente les dimensions théoriques, institutionnelles et pratiques, tout en adoptant une posture professionnelle adaptée aux missions du PsyEN.

Néanmoins, certaines fragilités récurrentes demeurent, notamment dans la maîtrise du cadre institutionnel, la mobilisation des références théoriques, l'actualisation des connaissances relatives aux politiques éducatives et la capacité à dépasser une approche centrée sur les seules pratiques individuelles. À l'oral, une attention particulière doit également être portée à la structuration du propos, à la qualité de l'interaction avec le jury et à la capacité à faire évoluer son analyse dans une démarche réflexive.

Dans ce contexte, le jury insiste sur l'importance d'une préparation approfondie, régulière et anticipée. Celle-ci ne peut se limiter à l'expérience professionnelle acquise : elle suppose de consolider et d'actualiser ses connaissances, de maîtriser les textes de référence et les missions du PsyEN, de s'approprier les enjeux du système éducatif et de s'entraîner spécifiquement à la méthodologie des épreuves écrites et orales. La lecture attentive des rapports de jury des sessions précédentes constitue également un appui essentiel pour identifier les attentes et les difficultés récurrentes.

Ainsi, une préparation structurée, associant connaissances théoriques et institutionnelles, maîtrise méthodologique, connaissance des réalités du terrain et entraînement régulier aux épreuves, constitue un facteur déterminant de réussite. Elle doit permettre aux candidats de construire progressivement une posture professionnelle solide, réflexive et pleinement inscrite dans les missions du PsyEN, tout en tenant compte des spécificités propres aux spécialités EDA et EDO.

ANNEXE 1 - Sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants

Liste des documents mis à disposition :

Document 1 - Extraits du rapport de la commission Enfants et écrans – À la recherche du temps perdu (Avril 2024).

Document 2 - Extraits de Jehel, S. (2022). Représentations de sexualités et de violences sur les plateformes numériques : quels risques pour les adolescents ? L'adolescence au cœur de l'économie numérique - Travail émotionnel et risques sociaux. Institut national de l'audiovisuel (INA), pp. 39-56.

Document 3 – Extraits de Tisseron, S. (2003). Des images violentes à la violence des images - Quelle prévention ? Dans le rapport établi sous la direction de Jean Cluzel, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques - Jeunes, éducation et violence à la télévision.

Selon l'enquête réalisée par l'association Génération Numérique et la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) publiée en 2024, 3 jeunes sur dix, âgés de 11 à 18 ans, considèrent avoir déjà été exposés à « (...) du contenu choquant sur Internet ou sur les réseaux sociaux » (contenus à caractère pornographique, à caractère violent ou propos haineux). Aujourd'hui, il n'a jamais été aussi facile pour les mineurs d'accéder à des contenus à caractère choquant, de manière délibérée ou accidentelle. Internet en est aujourd'hui le principal support de diffusion. Les rapports européens Net Children Go Mobile (Mascheroni & Olafsson, 2014) montrent que la massification des smartphones et l'intensification des usages numériques s'accompagnent de l'accroissement de l'exposition aux risques numériques des enfants et adolescents. Cette exposition à des contenus choquants n'est pas sans conséquence sur le développement psychique, sexuel et cognitif de l'enfant et de l'adolescent. Environ 200 collèges se sont portés volontaires pour mettre en place une expérimentation de pause numérique au cours de l'année scolaire 2024-2025. Cette pause numérique consiste en une mise à l'écart du téléphone portable des élèves au collège. Elle vise à prévenir les violences en ligne (cyberharcèlement, diffusion d'images violentes et/ou pornographiques), à limiter l'exposition aux écrans et à faire respecter les règles encadrant l'usage des outils numériques. C'est dans ce cadre qu'est proposé le sujet suivant, à propos de l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants.

Questions

1. Dans une perspective développementale, expliquez quels sont les risques de cette exposition aux contenus numériques choquants sur la santé des enfants et adolescents ?
2. Quel peut être le rôle du ou de la psychologue de l'éducation nationale face à cette problématique ? Vous pouvez appuyer votre argumentation sur vos connaissances et sur les différents documents présentés.
3. Lire l'étude de cas correspondant à la spécialité choisie et répondre aux questions suivantes :
 - En tant que psychologue de l'éducation nationale, quelle analyse feriez-vous de la situation de l'élève ?
 - Quelles recommandations pourriez-vous formuler à la suite de cette analyse ? Quels partenaires internes et/ou externes seriez-vous en mesure de mobiliser ?
 - Dans un cadre préventif, quelles actions collaboratives pourriez-vous mettre en place ?

¹ <https://www.unicef.org/media/108176/file/SOWC%202021%20r%C3%A9sum%C3%A9%20analyti>

² <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/616579/4247198?version=1>

Étude de cas EDA :

Daniel est scolarisé en CM1 cette année. En raison de difficultés scolaires, un bilan psychologique est envisagé en ce mois de mars afin d'avoir des éléments de compréhension. Une réunion de l'équipe éducative a eu lieu l'an dernier. Daniel était décrit comme un élève peu attentif en classe et très peu persévérant dans le travail. Ses parents, séparés, étaient en conflit ouvert à propos de son éducation, notamment sur les rythmes de vie de l'enfant, son autonomie au quotidien et de l'usage qu'il fait des écrans. Daniel a un téléphone portable depuis 2 ans qui lui permet de contacter l'autre parent quand il le souhaite. Il utilise cet argument pour le garder avec lui la nuit. Ses parents ont constaté plusieurs fois que Daniel se couchait très tard et qu'il consultait son téléphone dès son réveil. La mise en place de règles strictes à ce sujet semble impossible pour les parents qui évoquent des crises de colère de Daniel face à la restriction de son utilisation et/ou de son accès. Cette année, Daniel se montre agité en classe. Il ne tient pas en place et peut être insolent à l'égard des adultes ou avoir des gestes brusques envers ses camarades. Malgré des aménagements pédagogiques, les progrès dans les apprentissages sont peu nombreux et Daniel semble se décourager. Il dit ne plus vouloir travailler, que « cela ne sert rien », qu'il est « nul » et que de toute façon il n'ira pas au collège. Le psychologue de l'éducation nationale reçoit Daniel dans son bureau ; il semble en confiance en relation duelle. Son discours est clair et fluide. Il investit particulièrement le dessin libre et échange facilement durant ce temps. Lors du deuxième entretien, sont évoqués les sujets du sommeil et de l'usage des écrans. Daniel s'agite et explique qu'il joue à un jeu en ligne dont le personnage principal est particulièrement monstrueux et au sujet duquel il fait des cauchemars récurrents. Malgré tout, l'envie de jouer est plus forte et il est incapable d'y résister. Il n'ose en parler à ses parents de peur que ceux-ci ne lui confisquent son téléphone, ce qui le met à chaque fois hors de lui. Il explique qu'il essaie de ne pas penser au personnage, mais que celui-ci revient souvent dans ses pensées. Cela l'agace et il ne sait pas quoi faire. Il dessine alors ce personnage doté d'une tête énorme, d'un corps tout fin et de dents très aiguës. Le jeu consiste à traverser des lieux sombres et effrayants et, à tuer, pour avancer, des cadavres pouvant reprendre vie sur son passage. Il finit son dessin et s'inquiète subitement de ses propos en disant qu'il refuse que ce sujet soit évoqué avec ses parents. Les tests cognitifs administrés situent Daniel dans la moyenne des enfants de son âge, avec une homogénéité intra et inter indices. Une recherche rapide sur internet confirme que le jeu dont il est question est déconseillé aux moins de 16 ans mais qu'il est accessible librement en ligne.

Étude de cas EDO :

Le jeune Hadriel, élève de 6e, se présente à la porte du bureau de la psychologue de l'éducation nationale. Il souhaite la voir car il a vu des images à caractère pornographique qu'il n'arrive pas à oublier. En effet, il y a quatre semaines, pendant les vacances, son père lui a prêté son téléphone pour jouer à un jeu vidéo. Une fenêtre pop-up s'est ouverte avec des photographies de femmes dénudées dont des gros plans sur leur poitrine. Depuis, il n'arrive pas à oublier ces images qui font souvent irruption dans sa tête à son insu. Cela l'empêche de se concentrer en cours, de jouer tranquillement, de se détendre le soir avant de dormir. Il n'ose plus jouer aux jeux vidéo de peur de revoir ces images. Il ajoute que depuis, il fixe beaucoup les bustes des femmes qu'il rencontre, animé par la curiosité de savoir si toutes les poitrines de femmes sont faites de la même manière. Cela l'attriste, car il aimerait bien retrouver « sa vie d'avant ». Quand la psychologue de l'éducation nationale le questionne pour savoir s'il en a parlé avec ses parents, Hadriel répond qu'il n'est pas permis de parler de ces sujets à la maison. La psychologue est donc la première personne à qui il en parle. Cette dernière investigate auprès de ses enseignants. Certains signalent des somnolences en cours, des évaluations inhabituellement non réussies, des devoirs non rendus. Le professeur d'éducation physique et sportive (EPS) rapporte une altercation avec un camarade suite à une défaite en football, ce qui n'est pas son habitude.

Documents mis à disposition :

Document 1 - Extraits du rapport de la commission Enfants et écrans – À la recherche du temps perdu (Avril 2024).

<https://www.elysee.fr/admin/upload/default/0001/16/fbec6abe9d9cc1bff3043d87b9f7951e62779b09.pdf>

À l'issue de ses travaux, la Commission a dressé un ensemble de constats dont celui résumé ci-dessous : « l'accès non maîtrisé des enfants aux écrans et l'insuffisante régulation des contenus auxquels les mineurs peuvent être exposés, en matière de pornographie et d'extrême violence, font peser un risque élevé sur leur équilibre, voire parfois leur sécurité, a fortiori si le dialogue avec les adultes n'est que peu construit. Ils soulèvent, plus largement, des questions sur le plan sociétal, par exemple avec la diffusion massive de certains stéréotypes ou représentations délétères sur les relations entre les hommes et les femmes, sur la sexualité, sur le « vivre ensemble ». Les risques d'enfermement provoqués par les bulles algorithmiques doivent être davantage considérés, et les représentations délétères déconstruites. Les dangers liés à la pédocriminalité n'ont jamais été aussi élevés, et peuplent tous les espaces numériques sur lesquels se retrouvent les mineurs (jeux vidéo, forums et messageries notamment). [...] L'accès non maîtrisé des mineurs aux écrans les expose à des contenus insuffisamment régulés, parfois traumatiques, pouvant mettre en cause leur équilibre, leur santé et leur sécurité. À l'occasion de ses travaux, la Commission a pu constater que l'insuffisante régulation des accès, d'une part, et des contenus que les écrans permettent de consulter, d'autre part, ainsi que le manque d'information, de formation et d'accompagnement tant des enfants et des adolescents que de leurs parents et de leurs éducateurs conduisaient à ce qu'ils soient exposés à des contenus inappropriés [...] ou susceptibles de menacer leur sécurité [...]. »

Document 2 - Extraits de Jehel, S. (2022). Représentations de sexualités et de violences sur les plateformes numériques : quels risques pour les adolescents ? L'adolescence au cœur de l'économie numérique. Travail émotionnel et risques sociaux. Institut national de l'audiovisuel (INA), pp. 39-56. <https://shs.cairn.info/l-adolescence-au-coeur-de-l-economie-numerique--9782869382893-page-39?lang=fr>.

« Enjeux de la diffusion de la pornographie sur la santé et la psychologie des adolescents Les recherches en psychologie tendent à mettre en évidence deux types d'influence : l'une sur les représentations de la sexualité et la répartition sexiste des rôles sexuels, l'autre sur les pratiques sexuelles. Cette influence peut s'accompagner de sentiments mêlés d'anxiété, plus évidents lorsque l'enquête s'appuie sur des entretiens personnalisés (Mattebo, 2012), d'une plus grande objectivation du corps de l'autre, d'une conception plus instrumentale de la sexualité, d'une plus grande insatisfaction dans les relations sexuelles et d'une plus grande tolérance vis-à-vis de relations sexuelles sans engagement (Jochen et Valkenburg, 2009 et 2010). Les consommateurs réguliers de pornographie considèrent ces programmes comme éducatifs. Cet effet de « réalisme » semble particulièrement élevé dans l'enquête néozélandaise (OFLC, 2018) auprès de 2000 jeunes de 14 à 17 ans. [...] Les approches en psychologie clinique permettent de comprendre plus finement les mécanismes de réception-consommation-fascination que peuvent déclencher ces images pour les plus vulnérables, dont font partie les auteurs d'agressions sexuelles. Pascal Roman (2011) voit dans les actes sexuels violents une étape dans un processus de subjectivation. La banalisation de la pornographie fait partie du contexte social, qu'il qualifie de « contexte d'excitation », il émet la possibilité d'une rencontre « traumatique » avec la sexualité par internet ou sur des jeux vidéo. Barbara Smaniotto et Maud Melchiorre (2018, p. 179 et 181), ont relevé chez de jeunes auteurs de violences sexuelles, une consommation répétée voire « massive » de pornographie. Elles analysent pour les sujets les plus fragiles la confrontation aux images pornographiques comme une « effraction-excitation » qui favorise un clivage entre un « faux-self » qui s'identifie aux représentations de la sexualité adulte, et le « Moi profond » qui en reste éloigné et immature. « C'est la possibilité même de penser, rêver la sexualité qui est ici annulée, avec le risque de l'agir abruptement dans la réalité. »

De la difficulté d'évaluer les « impacts » des images sexuelles La banalisation de l'accès est devenue tellement forte, que l'impact de ces images en est en réalité difficile à interpréter de façon univoque (Horvath et al., 2013, Basically, Porn is Everywhere). Ce rapport met l'accent sur le rôle du marketing en ligne des sites pornographiques, à travers les pop-ups, et la faiblesse des limitations par âge. Une importante revue de

littérature réalisée en Australie (Quadara et al., 2017) conduit à des recommandations sur l'éducation et la communication avec les parents. Les rapports EU Kids Online évaluaient en 2011 le pourcentage des jeunes perturbés par les images sexuelles rencontrées en ligne à 4 % des enquêtés. Mais, en 2018, 68 % des jeunes italiens enquêtés de 11-12 ans se déclaraient perturbés un peu ou beaucoup par les images pornographiques et 67 % des adolescentes italiennes de 11-17 ans très perturbées en recevant des messages de sexting (Mascheroni et Olafsson, 2018, p. 37). Le fait de se dire perturbé par des images sexuelles est-il la preuve d'une vulnérabilité pathologique ? Se dire non-perturbé est-il la preuve d'une absence de vulnérabilité ou d'une insensibilisation précoce ? La thèse du clivage engendré par le visionnage de pornographie sur les sujets fragiles (Smaniotto et Malchiorre, 2018, Bonnet 2003) laisse comprendre que la perturbation du « moi profond » de l'adolescent peut ne pas lui être perceptible. Les ressentis face à ces images sont contradictoires, faits d'excitation pour 47 % et de choc pour 46 %, selon des chercheurs britanniques, même si l'ampleur des ressentis négatifs constatés au premier visionnage finit par s'éroder pour les consommateurs réguliers (Martellozzo et al., 2017). L'identité sociale de genre joue un rôle important : les enquêtes montrent une consommation plus régulière d'images pornographiques chez les garçons et un malaise plus grand des filles ».

Document 3 – Extraits de Tisseron, S. (2003). Des images violentes à la violence des images, quelle prévention ? Dans le rapport établi sous la direction de Jean Cluzel, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques - Jeunes, éducation et violence à la télévision. <https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/wp-content/uploads/2019/01/collviolencetv.pdf>

« L'éducation aux images n'est pas un moyen de prévenir les effets supposés néfastes des images violentes, mais de préparer chacun à vivre avec toutes celles qu'il peut rencontrer, en étant plus intelligent, plus heureux et plus responsable. Et pour y parvenir, elle doit associer trois aspects complémentaires : inviter les enfants à donner du sens aux images qu'ils voient, valoriser la reconnaissance et la mise en forme des émotions ; et enfin apprendre à faire la distinction entre les images matérielles que nous voyons et les images intérieures que nous nous en fabriquons. C'est en effet seulement à cette condition que l'enfant peut s'engager dans une distinction durable entre la réalité et ses images. Envisageons successivement ces trois aspects.

1. Donner du sens aux images

Nous avons vu que tous les enfants n'utilisent pas les mêmes moyens pour donner du sens aux images qu'ils voient. Certains d'entre eux ont besoin pour y parvenir d'avoir d'abord recours à des formes d'imitation ludiques : il s'agit par exemple pour eux de parler comme les personnages qu'ils ont vu ou encore d'accomplir en jouant les mêmes gestes que ceux qu'ils ont vu représentés sur les écrans. Et d'autres encore ont besoin de pouvoir fabriquer leurs propres images. Autrement dit, afin de donner à tous les enfants la possibilité d'élaborer les effets des images sur eux, il faut leur proposer d'abord des activités de jeux de rôle, puis des activités de création d'images, et enfin seulement dans un troisième temps de parler des images. Par le nombre d'enfants qu'elle touche, l'éducation nationale a évidemment un rôle fondamental à jouer dans ce domaine, à condition toutefois de comprendre que tous les enfants n'ont pas le langage comme mode d'appropriation privilégié du monde, et que ces diverses activités – qui n'ont rien à voir avec les tâches pédagogiques habituelles – devraient être menées par des intervenants spécialement formés venant de la filière éducative. Ces activités encadrées par des adultes auraient pour objectif de constituer de véritables « sas de décompression » permettant à des enfants qui ont regardé seuls la télévision le matin avant de venir à l'école et ont vécu des charges émotionnelles intenses, de leur donner un sens, de les socialiser, et ainsi – au moins pour certains d'entre eux – de se rendre disponibles aux divers apprentissages qui leur sont proposés dans le reste de la journée. Il est bien évident que cela nécessite dans tous les cas de partir des images que les enfants ont vécu avec le plus d'intensité – qu'il s'agisse des Pokémons, de Loft Story, d'une série jugée sans valeur par les adultes ou d'une séquence d'actualités télévisées – parce que c'est celles-là qui leur posent problème.

2. Le rôle des émotions

Pourtant, tous les moyens que nous venons d'indiquer ne sont vraiment utiles qu'à la condition que nous sachions d'abord reconnaître nos émotions face aux images. Leur impact joue en effet un rôle capital : trop

important, il bloque la pensée ; absent, il ne la met pas en route. Entre ce trop et ce trop peu se tient toute la difficulté de leur utilisation. En effet, si un enfant est entouré d'adultes qui semblent ne rien ressentir face aux images les plus violentes, il pense qu'être grand, c'est pouvoir tout regarder sans rien ressentir. Il apprend alors peu à peu à s'immuniser contre les spectacles horribles vus à la télévision ou au cinéma, et, finalement il s'immunise naturellement aussi contre le spectacle des horreurs réelles auxquelles il pourrait être confronté. Mais on voit que ce n'est pas la quantité d'images violentes qui sont vues qui détermine ce risque chez l'enfant, c'est l'attitude des adultes qui laissent penser qu'un « grand » n'éprouve jamais ni dégoût, ni malaise, ni gêne, ni peur devant les images. C'est pourquoi le rôle éducatif des adultes par rapport aux images consiste d'abord à accepter de montrer à leurs enfants ce qu'ils éprouvent face à elles. Dans un premier temps, l'efficacité de ces mesures pourrait être testée dans des zones difficiles en créant des activités d'accueil pour les enfants qui regardent seuls la télévision dans leur chambre le matin avant de venir à l'école. Pour cela, il est essentiel d'accueillir l'ensemble des réactions émotionnelles des enfants sans en condamner aucune. Face aux attentats du 11 septembre découverts à la télévision, certains enfants ont eu besoin de manifester d'abord le fou rire ou la jubilation qui les avaient saisis lorsqu'il pensait encore qu'il s'agissait de fiction. C'était une manière pour eux de passer par la mise en forme émotionnelle de ce qu'ils avaient vécu avant de commencer à penser cette tragédie en elle-même. Empêcher les enfants, pour des raisons morales, d'évoquer les émotions qu'ils ont éprouvées face à des spectacles d'images, c'est les condamner à enfermer ces émotions au plus profond d'eux-mêmes, avec le risque de les perturber durablement.

3. Apprendre à déjouer les pièges de la confusion [...]

C'est pourquoi il est essentiel de reconnaître que la « réalité » n'a pas qu'un seul aspect, ni même deux, mais trois indissociables. Il y a d'abord la réalité du monde objectif, puis celle des images de plus en plus nombreuses que les technologies nous en donnent et qui obéissent à leurs règles propres, et enfin celle des représentations personnelles que chacun s'en donne. Et le problème est que nous sommes chacun, sans cesse, menacés de confondre l'une avec l'autre... L'éducation aux images ne doit pas seulement prendre en compte le risque de confondre les images matérielles avec la réalité, mais aussi celui de confondre les images que chacun voit avec celles qu'on nous montre - puisque chacun se fabrique une image personnelle des images qu'il voit - et même les images que chacun porte à l'intérieur de soi avec la réalité. La liberté face aux images passe par ce triple apprentissage : distinguer à tout moment entre la réalité, son image matérielle et l'image intérieure que nous nous en formons. Il est bien évident que par rapport à ces difficultés, les enseignants et les enfants sont dans le même bain d'images et ils n'ont pas d'autres ressources que d'apprendre, ensemble, à porter un autre regard sur l'ensemble des images. »

ANNEXE 2 : Éléments de correction et barème du sujet de l'épreuve d'admissibilité : étude de dossier portant sur l'exposition des enfants et adolescents aux contenus numériques choquants

Avertissement : il ne s'agit pas ici d'un corrigé type mais bien d'éléments de correction du sujet proposé

Proposition de barème

Q1 = 5 points

- Sur 2,5 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
- Sur 2,5 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire

Q2 = 6 points

- Sur 3 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
- Sur 3 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire

Q3 spécifique EDA/EDO = 9 points (3 points par sous-question)

Pour chaque sous-question :

- Sur 1,5 points : éléments pertinents appuyés sur la mobilisation des connaissances théoriques et pratiques
- Sur 1,5 points : réponses argumentées et contextualisées / qualité de l'analyse et de l'argumentaire

Valorisation des copies qui montrent une expression claire et correcte dans la forme, sa syntaxe et son orthographe (bonus = 2 points maximum)

Nous attendons en premier lieu une introduction comprenant les éléments suivants :

- une introduction au sujet en reprenant par exemple les statistiques (enquête citée dans le sujet, ou données plus récentes) ;
- la définition de ce que sont les contenus numériques choquants ;
- les conséquences néfastes possibles de cette exposition sur la santé psychique, la réussite scolaire et donc les trajectoires, les relations sociales, etc.
- la nécessité de prévenir/intervenir précocement ;
- la place du ou de la PsyEN dans cette démarche ;
- l'annonce de la problématique et des enjeux ;
- l'annonce du plan en trois parties (correspondantes aux trois questions).

1. Dans une perspective développementale, expliquez quels sont les risques de cette exposition aux contenus numériques choquants sur la santé des enfants et des adolescents ?

- Repartir de la définition des contenus numériques choquants.
Les contenus numériques choquants désignent tout contenu diffusé, partagé ou accessible par voie numérique (internet, réseaux sociaux, messageries, plateformes vidéo) qui est susceptible de heurter la sensibilité des personnes en raison de sa nature violente, explicite, dégradante ou perturbante. Ces contenus peuvent inclure, sans s'y limiter : 1/ Des scènes de violence physique ou psychologique extrême, y compris des actes de torture, de meurtre ou de brutalité animale. 2/ Des images ou vidéos à caractère sexuel explicite non appropriées au public, notamment celles montrant des abus ou diffusées sans consentement. 3/ Des discours ou symboles haineux, incitant à la haine ou à la discrimination envers des individus ou des groupes. 4/ Des situations particulièrement traumatisantes, comme des catastrophes, des accidents graves ou des suicides filmés et diffusés. 5/ Des représentations dégradantes ou humiliantes, notamment le harcèlement ou l'humiliation publique.
- Impacts sur la santé psychique des enfants et adolescents, dont la valeur traumatique potentielle. Les contenus numériques choquants peuvent être traumatisants, notamment lorsqu'ils exposent de

manière brutale à des images de mort, de violence extrême ou d'abus, suscitent un fort sentiment d'effroi et de vulnérabilité, mettent l'individu en position de témoin impuissant d'un acte insoutenable, provoquent une identification à la victime ou un sentiment de menace personnelle (« ça aurait pu m'arriver »). Certains travaux en psychologie de l'exposition aux médias (e.g. Pynoos & Nader, 1988 ; Pfefferbaum et al., 2014) montrent que regarder par exemple des images violentes peut déclencher des réactions post-traumatiques, notamment chez les enfants et les adolescents. Cela peut entraîner des symptômes comparables à ceux d'un traumatisme direct : cauchemars, reviviscences, anxiété généralisée, évitement de situations rappelant le contenu vu.

- Impact possible au niveau cognitif : difficultés attentionnelles et donc plus largement sur la réussite scolaire et les parcours (images envahissantes).
- Impact aussi sur les relations sociales : retrait possible ou problèmes de comportement, ou pratiques sexuelles, par exemple (document 2).
- Importance d'expliquer qu'il existe des facteurs de vulnérabilité, de protection et que ces conséquences varient selon ces facteurs, les individus, l'âge, l'environnement dans lequel ils évoluent (la qualité du soutien familial, scolaire...après exposition), etc...

2. Quel peut être le rôle du psychologue de l'éducation nationale par rapport à cette thématique ?

Vous pouvez appuyer votre argumentation sur vos connaissances et sur les différents documents présentés.

- Rappeler le référentiel de connaissances et de compétences (c'est l'occasion pour les correcteurs de vérifier, sur ces sujets sensibles et complexes, qu'il y ait une prise de distance et que le candidat respecte le cadre de la posture professionnelle en référence aux droits et devoirs du fonctionnaire).
- Dans la prévention : sensibilisation des équipes à ces questions, co-animation avec enseignants/vie scolaire/infirmiers et médecins EN/assistants de service social/référents harcèlement) d'ateliers auprès des élèves, séances aussi possibles avec les parents pour favoriser une alliance éducative centrée sur l'élève (sensibilisation).
- Rôle dans le repérage (via les signes évoqués dans la partie précédente) ; évocation possible du déploiement du protocole de santé mentale, du plan « brisons le silence, agissons ensemble ».
- Rôle dans l'évaluation : analyser la situation, évaluer la gravité de la situation et des impacts potentiels.
- Rôle dans la prise en charge (entretien, écoute et redirection vers une prise en charge extérieure si besoin) ; partenariats internes ou externes (services sociaux par exemple).
- Rôle dans le signalement (Pharos ; IP ; signalement au procureur) ; numéros d'aide 119.

3. Étude de cas

Étude de cas EDA

1. Éléments d'analyse de la situation :
 - Résultats scolaires et bilan cognitif : en classe de CM1 cette année, il y a eu une équipe éducative en CE2. En fin de CM1, la question de l'orientation peut commencer à se poser. Le test cognitif montre des résultats dans la moyenne, avec un profil homogène (excluant ainsi l'hypothèse d'une faiblesse des capacités cognitives comme facteur explicatif des difficultés scolaires).
 - Des difficultés scolaires et difficultés attentionnelles sont observées auxquelles viennent s'ajouter du découragement et de la dévalorisation. Des aménagements pédagogiques (PPRE ?) ont été mis en place mais ne semblent pas efficaces.
 - Les impacts cognitifs des écrans sur la fatigue, l'attention : l'usage important des écrans, notamment à des horaires tardifs, est susceptible de contribuer aux difficultés de sommeil et à la fatigue de Daniel, et ainsi aux difficultés attentionnelles en classe et à des difficultés d'ordre psycho-affectif.

- L'agitation, une insolence envers les adultes, des gestes brusques envers les pairs peuvent avoir un impact sur les relations sociales.
 - Conflit parental au sujet des rythmes de vie et de la gestion des écrans : des difficultés de sommeil sont relevées et des crises de colère face à une limitation des écrans. Daniel possède un téléphone depuis le CE1 et son accès n'est pas limité. Le conflit parental est utilisé comme argument pour justifier cet accès illimité, ce qui peut constituer un facteur de vulnérabilité (fragilisation de la cohérence du cadre éducatif).
 - Exposition à un contenu inadapté (jeu en ligne effrayant, avec des images de morts) et difficultés de régulation : Daniel décrit une attirance irrésistible pour ce jeu malgré une angoisse qui y est liée et des cauchemars récurrents et des pensées intrusives en journée liées au jeu. Le jeu interdit aux moins de 16 ans mais accessible en ligne. Il n'y a pas de contrôle parental et l'autogestion est impossible à l'âge de Daniel.
 - Crainte d'en parler aux parents et demande explicite de ne pas leur dire : cette demande met en tension le respect de la confidentialité des propos recueillis en entretien, qui participe à l'instauration d'une relation de confiance avec l'enfant, et la nécessité d'associer les responsables légaux lorsque la protection de l'enfant est en jeu.
 - Point de vigilance : l'attirance pour ce type de jeu en soi peut indiquer une vulnérabilité pré-existante qui doit être prise en compte (ne pas occulter les questions psycho-affectives, des angoisses présentes, le défaut de cadre). La peur de parler aux parents interroge la relation aux parents.
2. Recommandations :
- À destination de Daniel : entretiens, soutien, orientation vers des soins extérieurs si besoin.
 - À destination des parents : guidance parentale, informations sur les précautions/les effets néfastes des écrans.
 - À destination des équipes enseignantes : informations sur le fonctionnement cognitif dans la norme qui apportent un éclairage concernant les difficultés scolaires et éventuellement des questions d'orientation.
 - Actions de prévention décrites à la question 3.
3. Actions de prévention :
- Auprès des élèves : interventions dans les classes, co-interventions possibles avec enseignants/vie scolaire/AS/infirmière médecin/RASED/association (indications possibles de différentes modalités d'intervention ou de ressources existantes, telles que celles du CLEMI).
 - Auprès des équipes : informations sur le repérage, les signes observables et qui alertent. Le PsyEN doit s'appuyer sur un travail collectif faisant intervenir différents acteurs pour avoir une action sur le long terme, engageant la communauté éducative dans son ensemble (dont le personnel périscolaire, les AESH...), sur le parcours de l'élève.
 - Auprès des parents : lors de cafés parents, en orientant vers des associations sensibilisées, des organismes de prise en charge de ces problématiques.

Étude de cas EDO

1. Éléments d'analyse de la situation :
- Hadriel a été confronté à des contenus imagés pornographiques qui ont fait irruption dans sa psyché et perturbent sa vie au quotidien.
 - Cette exposition s'apparente à un vécu traumatique dans le sens où elle impacte au niveau cognitif ses fonctions exécutives (planification, inhibition, flexibilité mentale et mémoire de travail) et sa capacité attentionnelle. Des devoirs non rendus sont mentionnés, des évaluations moins bien réussies, des fixations de la pensée. Ce vécu traumatique perturbe aussi son rythme veille/sommeil

ainsi que ses relations interpersonnelles : une altercation avec un camarade est mentionnée en cours d'EPS.

- Hadriel évoque une impossibilité d'évoquer cette situation dans le cadre familial, ce qui dénote à la fois du caractère tabou au sein de la cellule familiale mais aussi peut être de la difficulté ou de l'incapacité à le verbaliser à ses parents.
2. Recommandations :
- Entretien du PsyEN et rendez-vous de suivi pour Hadriel avec une préconisation éventuelle si les troubles persistent de prise en charge à l'extérieur.
 - Entretien du PsyEN avec ses parents pour les informer de la gravité de la situation et de son impact à différents niveaux sur leur enfant. Information sur les précautions, ressources numériques informant des modalités de contrôle parental et vigilance à avoir en tant que parent : www.jeprotegemonenfant.gouv.fr
3. Actions de prévention :
- Propositions d'intervention par les acteurs de l'établissement et/ou des partenaires associatifs dans le cadre du CESCE (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) de l'établissement sur la thématique de la santé mentale et du numérique.
 - Associer les référents santé mentale de l'établissement à des temps de formation sur les signaux d'alerte au sein de l'établissement
 - Propositions d'interventions ou de co-interventions sur des actions de sensibilisation auprès des élèves, des PsyEN, infirmière, médecin ou assistante de service social de l'établissement.

ANNEXE 3 : Exemples de dossiers soumis à l'analyse des candidats pour l'épreuve orale d'admission (trois exemples EDA et trois exemples EDO)

CONCOURS PSY EN SESSION 2026	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Youssef

SUJET :

Youssef (6 ans) est né par césarienne ; la grossesse s'est déroulée dans un contexte anxiogène. L'absence de prise de poids du nourrisson a conduit à une hospitalisation en néo-natalité pendant six mois. Youssef a été par la suite placé à l'IDEF ; les parents pouvaient alors le visiter une heure par jour trois fois par semaine. Ensuite, Youssef a résidé les week-ends chez ses parents jusqu'à ses 18 mois puis a intégré le foyer familial. La période de confinement a limité voire empêché les visites familiales.

Youssef réside actuellement avec ses parents, il voit occasionnellement ses demi-frères maternels qui vivent loin de chez lui. Les temps d'écran sont contrôlés. Youssef a une alimentation sélective ; il dort bien. Le père parle berbère à son fils qui comprend bien mais ne le parle pas.

Sur le plan de son développement, Youssef a acquis la marche vers un an, la propreté diurne est acquise mais celle nocturne continue à être travaillée ; un retard dans l'acquisition du langage est noté. Il a débuté l'orthophonie en petite section de maternelle mais la rééducation fut irrégulière. Le suivi a été mis en pause à plusieurs reprises par manque d'assiduité aux séances. Une prise en charge avait débuté au CATTP ainsi qu'au CMP à ses quatre ans et demi mais les absences répétées ont conduit à une suspension des soins en 2025 jusqu'au mois de septembre. Youssef rencontre annuellement la neuropédiatre pour un retard global de développement.

Lors de son entrée à l'école, Youssef fut scolarisé seulement en présence de son AESHi les matins ; il a fréquenté de façon très irrégulière l'école. Lors de sa première année en GS, lorsqu'il était présent, les temps de regroupement étaient difficiles, son comportement était fluctuant, il présentait des signes d'impulsivité (évoqués également par la famille à la maison et dans les lieux publics comme les parcs). La maîtresse évoquait alors une absence de tonus dans les doigts rendant complexe la tenue de crayon et le travail d'écriture. Un maintien en GS avait été demandé. Un bilan psychologique débuta en juin 2025 mais s'arrêta car l'enfant était absent aux rendez-vous. Actuellement, Youssef effectue sa seconde année en GS les matins. Le début d'année scolaire fut compliqué avec un comportement dégradé. Il peinait à gérer la frustration (cris, taper des pieds). Youssef ne met plus rien à la bouche mais bave encore beaucoup. Ses compétences s'apparentent à celles d'un enfant de PS.

En juin dernier, Youssef était très agité, difficilement mobilisable. Il était dans l'attention conjointe et la communication avec un langage intelligible, adapté au contexte. Pour réaliser le dessin de bonhomme, il accepta de prendre le crayon mais il adopta une mauvaise posture corporelle ainsi qu'une mauvaise tenue de crayon. Il n'arriva pas à dessiner et fit un cercle ; la psychologue l'invita alors à nommer les parties du bonhomme qu'elle dessina sous sa dictée. Les éléments nommés donnent à penser à la connaissance du schéma corporel semblable à un enfant de 5 ans. Dans les jeux, Youssef oralise, il raconte des histoires, dans les jeux d'imitation il s'inscrit dans le soin et panse une peluche à laquelle il donne beaucoup d'affection. Lors

de la WIPPSI IV du 27/06/2025, Youssef n'avait pu réaliser que les quatre premiers subtests avec une extrême fragilité attentionnelle et le besoin de ramener Youssef en permanence sur l'activité avec un étayage très soutenu. Les absences de l'enfant aux rendez-vous suivants n'avaient pas permis la poursuite du bilan psychométrique.

Le bilan en date du 16/01/2026 a été fait en entier en une fois avec des pauses de cinq minutes (« timer ») après deux exercices effectués. Youssef s'est alors montré plus apaisé et disposé à entrer dans les exercices proposés. Il a pris plaisir à raconter des histoires. Il s'est inscrit dans la relation duelle. Des signes de fatigue ont été notés ainsi que de saturation. L'attention est restée très fragile. Il a semblé se mobiliser davantage avec un soutien par la parole.

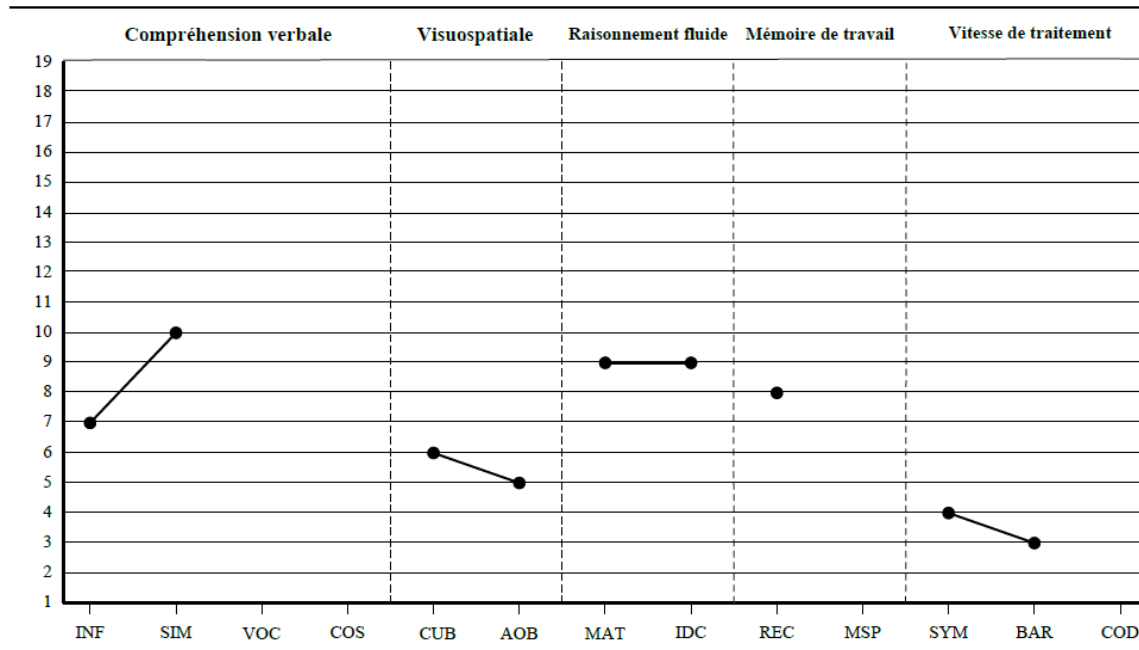
Annexe : résultats à la WPPSI IV

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse pouvez-vous faire de cette situation et quelles hypothèses pouvez-vous formuler ?
- 2- Que pouvez-vous proposer, en tant que psychologue de l'éducation nationale pour accompagner cet élève, cette famille et l'équipe pédagogique ?
- 3- Quelles perspectives pédagogiques peuvent être envisagées pour le parcours scolaire de Youssef ?

Annexe : résultats à la WPPSI IV

Profil des notes standard des subtests



Épreuves	Note Standard	Indices, intervalle de confiance 95% (percentile)	Description Qualitative	Différences significatives
Informations	7	ICV : 85-100 (30) Point Fort	Moyen	ICV > IVS (5.6%) ICV > IVT (2.1%)
Similitudes	10			
Cubes	6	IVS : 69-87 (5)	Limite	IVS < IRF (8.3%)
Assemblage d'objets	5			
Matrices	9	IRF : 87-103 (37) Point Fort	Moyen	
Identification de Concepts	9			
Reconnaissance	8	IMT : /		
Mémoire spatiale	Non évaluée / Youssef a détourné l'exercice en jeu			
Symboles	4	IVT : 58-76 (1) Point Faible	Très faible	IRF > IVT (0%)
Barrage	3			
Compréhension de mots	7			
Dénomination d'images	9			

CONCOURS PSY EN SESSION 2026	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet/ Cassie

SUJET :

Cassie (10 ans) a acquis la marche vers un an et la propreté vers 2 ans et demi ; en revanche le langage fut plus long à se mettre en place. Lors de son entrée en petite section de maternelle, la maîtresse a alerté les parents sur les difficultés que leur enfant rencontrait dans la communication : elle avait du mal à s'exprimer, elle tapait les autres. Un bilan de langage avait alors été demandé. Avec la mise en place de l'orthophonie, Cassie a arrêté de taper ses camarades. Elle bénéficia alors d'une rééducation bihebdomadaire jusqu'à leur déménagement. Depuis deux ans, l'enfant travaille une fois par semaine avec une nouvelle professionnelle. Lors de son entrée à la crèche, la séparation avec la mère fut difficile pour Cassie, des plaques d'eczéma sont apparues. La relation de Cassie avec sa maman est toujours fusionnelle.

Les parents de Cassie sont séparés depuis quelques mois. Elle réside avec sa mère et rend visite régulièrement à son père. Cassie a trois sœurs âgées de 24 à 29 ans, nées d'une précédente union de la maman. Elle rentre parfois en larmes de chez son père disant qu'il lui crie dessus.

Cassie a rencontré des situations conflictuelles avec ses pairs dans la précédente école, elle s'est sentie acculée et harcelée par le comportement des autres.

Arrivée dans sa nouvelle école au printemps 2024, elle a développé des relations amicales avec un groupe de filles d'un an plus jeune. La maîtresse de cette année explique que Cassie a trouvé sa place dans la classe de CM2. Elle est cependant très envahie par les histoires avec ses copines. Elle parle constamment de son amie Amandine.

Origine de la demande :

Des difficultés scolaires dans sa première école a conduit à la réalisation d'un bilan par la psychologue EN EDA. La conclusion tend vers la poursuite des aménagements pédagogiques mis en place et le maintien de Cassie dans une position active où elle est en réussite pour éviter l'installation de postures de renoncement. L'accompagnement par une AESH pourrait être envisagé si l'écart continuait à se creuser. Un suivi psychologique avait été évoqué également pour travailler la question de la persévérance, sa relation aux autres et les frottements. (Résultats du WISC V en annexe).

Lors de l'arrivée de Cassie en cours de CE2, les enseignants se sont inquiétés des difficultés scolaires de l'élève. Une belle évolution dans le décodage a été relevée mais l'absence de sens questionnait. Elle a de faibles acquis : en cette année de CM2, l'enseignante évoque un niveau de début de CE2, Cassie ne fixe pas. Elle est décrite comme étant peu attentive, elle se frotte souvent sur sa chaise sauf quand elle est motivée et dans la tâche mais elle relâche son investissement au fur et à mesure.

La question de la relation buccale avec son environnement et les frottements depuis plusieurs années interrogent l'équipe éducative. La famille en a été informée. Le suivi psychologique a été mis en place suite à l'équipe éducative en CM1.

Bilan avec la psychologue :

Cassie est une enfant qui présente un décalage entre son corps d'adolescente pré-pubère et sa maturité. Elle est contente de venir aux entretiens avec la psy EN EDA mais se livre peu ; elle évoque plus facilement les

relations avec ses copines qui prennent une place importante dans ses pensées. Cassie se montre soucieuse de répondre à la demande de l'adulte. Elle est appliquée dans les activités demandées. Le D10 est construit en trois bandes parallèles, l'organisation spatiale la situe dans sa classe d'âge. En revanche le discours énoncé autour de l'histoire et le schématisation des personnages donnent à penser à une enfant plus jeune.

Annexes : résultats bilans psychométriques

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse pouvez-vous faire de cette situation et quelles hypothèses pouvez-vous formuler ?
- 2- Que pouvez-vous proposer, en tant que psychologue de l'éducation nationale pour accompagner cette élève, cette famille et l'équipe pédagogique ?
- 3- Quelles perspectives pédagogiques peuvent être envisagées pour le parcours scolaire de Cassie ?

Annexes

WISC V du 16/05/2023 et 23/05/2023

Profil des notes composites

Échelle	Résultats	Intervalle de confiance 90%	Résultats situés dans une zone
Compréhension verbale	Similitudes : 6 Vocabulaire : 9	78-93	Légèrement hétérogène
Visuospatiale	86	81-94	Moyenne basse
Raisonnement fluide	88	83-95	Moyenne basse
Mémoire de travail	76	71-86	Moyenne basse
Vitesse de traitement	Codes : 10 Symboles : 6		Hétérogène
Totale	Hétérogène		

Résultats à la NEMI 3 du 27/11/2025

IEC : **73-86** à l'intervalle de confiance 95%

Rang percentile : 7

L'IEC situe les capacités cognitives du sujet dans la norme inférieure voire dans le groupe limite de sa classe d'âge.

Attitude pendant la passation du bilan :

Cassie est volontaire, elle se montre appliquée. Elle est autonome dans la tâche.

Epreuves	Note Standard	Indices, intervalle de confiance 95% (percentile)	Description Qualitative	Différences significatives
Connaissances	8	IPC : 75-91 (10)	Moyenne faible	
Comparaison	5			
Matrices Analogiques	7	IPF : 73-88 (8)	Moyenne faible voire limite	
Intrus	6			
Répétition de chiffres	5	Mémoire de Travail		
Répétition Modalité Visuelle	6			
Répétition Double Modalité	5			
Copie de Figures				
Comptage de cubes	6			

CONCOURS PSYEN SESSION 2026	ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDA
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du Psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet Romain

SUJET :

Présentation de la situation :

Romain est scolarisé en CM2 à l'école Jules Ferry et bénéficie d'une AESH mutualisée depuis le CE2. Il est conscient de ses difficultés et il peut dire qu'il n'apprécie pas aller à l'école : les journées sont trop longues et il lui est difficile de se réveiller aussi tôt le matin. Il exprime une fatigue, fatigue que les parents repèrent aussi à la maison. Le suivi orthophonique est en pause car il est pour l'instant difficile pour Romain de l'investir. Romain a également souhaité arrêter le foot et le judo qu'il pratiquait. Au niveau scolaire, ses compétences en mathématiques seraient d'un niveau de mi-CM1 et en français de fin CE2. Il lui a été difficile en début d'année d'accepter l'aide de l'AESH. Il bénéficie d'APC à l'école et la maîtresse peut dire que c'est un enfant qui a besoin de pauses régulières, pauses pendant lesquelles il apprécie dessiner.

Lors de l'ESS, la future scolarisation au collège est évoquée. L'équipe enseignante et la famille sont inquiètes et se questionnent sur l'accompagnement le plus adéquat pour Romain. Un rendez-vous avec la psychologue de l'éducation nationale (psyEN) est proposé. Les 2 parents sont présents lors de l'ESS, la question du temps d'écran est également abordée.

Situation familiale :

Romain a 10 ans. Il est le quatrième d'une fratrie de 6 (21 ans, 19 ans, 13 ans, 10 ans, 9 ans, 7 ans). Un de ses frères a été scolarisé en SEGPA. Ses parents sont séparés, il vit avec ses frères et sœurs chez sa mère et voit son père tous les jours. Son père travaille la nuit et vient chercher les enfants le matin pour les amener à l'école. La mère explique que l'accouchement s'est bien passé. Romain était un enfant très calme à la naissance, petit il parlait peu mais pouvait s'énerver vite, plus vite que ses autres enfants.

Historique de la situation :

Romain a déjà effectué :

- un bilan avec psychométrie en CP (2022) : celui-ci montre un profil homogène avec un indice global dans la moyenne basse.
- un bilan neuropsychologique diagnostique un TDA-H prédominant sur le versant inattention. Le bilan a été réactualisé en décembre 2025 et les résultats montrent une amélioration dans certains domaines (attention focalisée, soutenue, planification) et des difficultés persistantes dans d'autres (attention divisée).

« Les résultats de la BRIEF mettent en évidence un écart notable entre la maison et l'école, avec des difficultés beaucoup plus marquées en milieu scolaire. Les principales difficultés concernent l'initiation, la mémoire de travail, la planification et l'organisation, en particulier en classe. Ces éléments sont cohérents avec les difficultés scolaires observées. Du côté parental, seules des difficultés de planification sont notables.

Entretiens

Lors des entretiens et de la passation du bilan, Romain est peu loquace. La maman arrive en retard, Romain n'était pas au courant du rendez-vous et de la raison de ce rendez-vous. Il peut répondre aux questions posées quand sa mère le sollicite. Il exprime plusieurs fois son envie de rentrer à la maison. Il répond par monosyllabe puis met sa capuche et croise les bras. Il pourra dire qu'il n'aime pas se lever tôt, qu'il apprécie la récréation et la cantine. Il a quelques copains. En dehors de l'école, il dit jouer à Roblox avec son frère. Romain accepte de revoir la psyEN.

Lors de la deuxième séance, Romain exprime dès le début sa fatigue. Très rapidement, sa lassitude est perceptible. Il répond aux consignes mais l'envie ne semble pas présente. Le corps est en retrait. Il a besoin rapidement (au bout de 6 min) d'être rassuré sur la durée, il redemandera très régulièrement le temps qu'il reste et si c'est l'heure de la récréation.

Romain peut exprimer qu'il n'aime pas l'école et qu'il a peur au collège de « se faire virer ».

ANNEXE : éléments psychométriques

QUESTIONS :

- 1- Quelle analyse faites-vous de cette situation ? Quelles hypothèses pouvez-vous poser ?
- 2- Que pouvez-vous proposer, en tant que psychologue de l'éducation nationale pour accompagner cet élève, cette famille et l'équipe pédagogique ?
- 3- Quelles perspectives peuvent être envisagées pour le parcours scolaire de Romain ?

Annexe - Éléments psychométriques en novembre 25

Quotient Intellectuel Total (QIT) : (76-88) : hétérogène (en 2022, 85-98) Le QIT n'est pas, selon la méthode de Grégoire, statistiquement valide.	
Sim : 6 (en 2022 : 10) Voc : 4 (f) (en 2022 : 8) Cubes : 6 (en 2022 : 8) Matrices : 9 (en 2022 : 10) Balances : 10 (F) (en 2022 : 9) MCH : 6 (en 2022 : 6) Code : 11 (F) (en 2022 : 9)	
Indice Compréhension Verbale (ICV) 73 (67-85) (en 2022 : 87-105) Sim : 6 Voc : 4 (f)	Indice Raisonnement Fluide (IRF) (F) 97 (90-104) (en 2022 : 90-104) Matrices : 9 Balances : 10 (F)
Indice d'Aptitude Générale (IAG) : 79 (74-86) (matrices, balances, cubes, vocabulaire, similitudes)	

CONCOURS PsyEN SESSION 2026	EPREUVE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du Psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Balaké

SUJET :

Suite à une cellule de veille au collège S., le principal sollicite la PsyEN pour un bilan psychologique concernant Balaké, élève de 5^{ème}. L'équipe pédagogique projette une orientation en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté). Ses résultats scolaires sont jugés fragiles, avec un manque de travail et de participation.

Balaké a été suivi en CMPP en CM2 où un bilan psychologique a été réalisé. Il a bénéficié ensuite d'une rééducation en orthophonie mais aucun bilan n'est transmis.

En accord avec la famille, la PsyEN récupère les éléments ci-dessous concernant le WISC-V réalisé il y a deux ans :

QIT : 84

ICV : 92 (SIM : 8 ; VOC : 9)

IVS : 81 (CUB : 7 ; PUZ : 6)

IRF : 74 (MAT : 4 ; BAL : 7)

IMT : 85 (MCH : 8 ; MIM : 7)

IVT : 105 (COD : 12 ; SYM : 10)

Le CMPP évoque un QIT faible mais non représentatif de ses capacités générales car les résultats sont hétérogènes.

Lors de l'entretien avec l'élève et sa famille en janvier, la PsyEN apprend que Balaké était en difficulté dans les apprentissages en élémentaire dès le CP. Il a d'ailleurs redoublé cette classe. Sa mère reconnaît les difficultés scolaires de son fils mais s'étonne au moment de l'entretien du nombre d'absences indiquées sur le bulletin ainsi que des résultats plus faibles qu'elle ne l'imaginait. Lors de son année de 6^{ème} l'an dernier, il avait des difficultés mais il essayait de faire des efforts précise-t-elle. Sa sœur aînée, également présente, dit que Balaké est beaucoup trop sur son téléphone à jouer. Si on le lui confisque, il fait des crises qui sont difficilement contrôlables.

Madame D. a déjà transmis son accord écrit pour un éventuel bilan psychologique pour Balaké.

L'entretien commence avec Balaké. D'emblée, il fait part à la PsyEN de son souhait de rester sur le collège.

QUESTIONS :

1. Quelle analyse faites-vous de cette situation au regard de ces premiers éléments ? Auriez-vous besoin d'informations complémentaires ?
2. En tant que PsyEN, quels pourraient être les axes de votre entretien avec Balaké ? Que pourriez-vous proposer pour la suite ?
3. Quelle posture peut prendre le ou la psychologue de l'éducation nationale dans ce genre de situation ? Quel accompagnement peut-il ou elle proposer dans le contexte dans lequel il ou elle exerce ses fonctions ?

CONCOURS PSYEN SESSION 2026	EPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Etude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du Psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Rosie

SUJET :

Rosie a 16 ans et ne va plus à l'école depuis un an et demi. C'est l'aînée d'une famille de trois enfants. Ses parents sont séparés. Elle vit avec son père, son petit frère et sa petite sœur.

Elle est venue une première fois au CIO avec son père, en mars 2024 pour se renseigner sur les formations en apprentissage proposées par les Maisons Familiales et Rurales (MFR).

Début novembre 2025, elle revient au CIO avec lui car elle veut faire une formation. Ils sont accompagnés de son petit frère et de sa petite sœur. Lors de cet entretien Rosie ne parle presque pas, c'est son père qui raconte.

Il rapporte qu'elle a changé plusieurs fois de collège. Elle a fait sa 5^e dans un collège du département voisin, puis elle a été scolarisée en 4^e dans un collège de la banlieue sud de Toulouse. Elle a commencé sa 3^e dans un autre collège dans la banlieue ouest, puis a été déscolarisée le reste de l'année scolaire. Il explique que ces déplacements sont liés à sa violente séparation de la mère des enfants, et que sa mère ne fait d'ailleurs plus du tout partie de leur vie. Il y a beaucoup de moments de silences lors de ces échanges.

Le papa dit aussi que Rosie est suivie par une psychologue du CMP depuis presque deux ans, sans donner plus d'explication.

Suite à cet entretien, le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN) prend contact avec la psychologue du CMP qui décrit une jeune assez mutique, mais qui s'ouvre tout doucement au fur à mesure des séances. Elle évoque une phobie scolaire qui aurait été déclenchée suite à la séparation de ses parents. Elle explique aussi que Rosie manque de confiance en elle, mais aussi de confiance envers les autres.

Le PsyEN revoit Rosie quinze jours plus tard, sans son père. Rosie ne prend pas spontanément la parole, il faut lui poser des questions. Elle parle très lentement et il y a de longs moments de silence tout au long de l'entretien.

Le PsyEN lui propose de recopier un petit texte, et il s'aperçoit que Rosie écrit très lentement et de manière tout à fait lisible.

Les échanges lui permettent tout de même de savoir que Rosie n'a jamais vraiment fait de recherches sur les métiers et les formations qui existent, et qu'elle n'a pas d'intérêts particuliers. Elle aime juste jouer aux jeux vidéo avec son petit frère et sa petite sœur.

Rosie finit aussi par exprimer son souhait qu'elle veut faire un CAP en apprentissage pour pouvoir gagner de l'argent rapidement. Elle veut travailler tout de suite.

QUESTIONS :

1. Quelle analyse faites-vous de cette situation ? Auriez-vous besoin d'informations complémentaires ?
2. Quels outils et/ou partenaires pourraient être mobilisés pour accompagner l'orientation de Rosie ?
3. Quelle place peut prendre le psychologue de l'éducation nationale et quelles actions peut-il mettre en œuvre dans l'accompagnement des élèves en situation de décrochage ?

CONCOURS PSYEN SESSION 2026	EPREUVE ORALE D'ADMISSION DU CONCOURS INTERNE	Spécialité : EDO
Préparation : 1H30 Durée de l'épreuve : (Exposé : 20 mn + entretien : 40 mn)	« Etude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du Psychologue de l'éducation nationale »	Intitulé du sujet : Mathis

Anamnèse

Mathis est un garçon issu d'une fratrie de trois enfants. Il est l'aîné, suivi de Mélissa (10 ans) et de Nolan (4 ans). La mère est assistante maternelle et le père exerce en tant que chef cuisinier. Les parents, mariés depuis 2011, décrivent un environnement familial globalement stable. Il s'est scolarisé en classe de 5^e.

Problématique

Ils décrivent un garçon impulsif, réagissant vivement lorsqu'il est contrarié : il élève la voix, jette ou bouscule des objets, et adopte une attitude oppositionnelle, notamment envers les adultes. Ces comportements génèrent des tensions familiales. Sur le plan développemental, un retard de langage a été repéré vers trois ans, entraînant un suivi orthophonique. Mathis a également bénéficié d'un accompagnement psychologique durant l'école primaire pour des difficultés comportementales déjà présentes. Un suivi extérieur avait été initié mais interrompu, le professionnel estimant qu'un accompagnement régulier n'était pas nécessaire. Un bilan neuropsychologique avait été envisagé mais non réalisé pour raisons financières quand il était encore en primaire.

Sur le plan scolaire, son parcours est marqué par une réussite irrégulière. Depuis la grande section, les enseignants rapportent un comportement perturbateur nuisant au climat de classe. Un événement marquant est rapporté : en grande section maternelle, un enseignant montrait publiquement son travail aux autres élèves, ce qui avait suscité une réaction de rébellion et semble avoir influencé son rapport à l'école et à l'autorité. Les parents signalent également que Mathis travaille très peu, que ce soit à la maison ou à l'école, ce qui contribue à ses difficultés d'apprentissage et à l'irrégularité de ses résultats. Sur le plan social, Mathis présente des difficultés relationnelles. Il lui arrive de bousculer d'autres enfants lorsqu'il se sent frustré ou débordé. Il a peu d'amis malgré un désir fort de créer du lien. Il exprime vouloir « avoir un copain », témoignant d'un besoin d'appartenance mais aussi d'une difficulté à s'inscrire durablement dans les interactions sociales.

Un bilan psychologique a été réalisé chez une psychologue libérale au cours du mois de novembre 2025 comprenant le WISC-V ; le SNAP-IV (évaluation des symptômes associés au TDAH) ; le Quotient du spectre de l'autisme (AQ) ; l'échelle SCARED (dépistage de l'anxiété) ; le questionnaire d'anxiété de Pierre Poulin (Pédiatre).

La maman avait besoin d'être rassurée par rapport à un TDAH ou un autisme. Les parents souhaitent rencontrer le professeur principal et la psychologue de l'éducation nationale pour transmettre le bilan et échanger sur les résultats ainsi que sur l'accompagnement qui pourrait être mise en place au collège sur le plan scolaire et social.

Extrait du bilan de la psychologue libérale :

Forces majeures : Mémoire visuelle exceptionnelle, vitesse de traitement élevée, très bonnes capacités visuo-spatiales, bonne logique non verbale (Matrices), grande efficacité dans les tâches rapides et visuelles. Mathis présente un **potentiel intellectuel élevé**. Il ne souffre pas d'un trouble attentionnel ni d'un trouble anxieux majeur. Rien dans le profil ne pointe spécifiquement un TSA. Ses difficultés semblent plutôt liées à un **besoin de contrôle**, une certaine **rigidité**, et une **sensibilité affective** qui influencent son comportement

et son investissement scolaire. Pour l'aider à mieux mobiliser ses compétences, un accompagnement devrait renforcer la **prévisibilité**, la **coopération**, la **valorisation des efforts**, la **régulation émotionnelle** et les **habiletés sociales**, tout en s'appuyant sur un **cadre éducatif cohérent et contenant**. »

« Ce bilan psychologique a pour objectif d'éclairer le fonctionnement cognitif, émotionnel et comportemental de l'enfant et d'orienter les modalités d'accompagnement les plus adaptées. Il a été réalisé dans le cadre de la demande formulée par la famille » Je me tiens à disposition de la famille et des professionnels concernés pour toute précision ou suite à donner à ce bilan ».

Annexe 1 - Bulletin de 5^e 1^{er} trimestre 2025

Annexe 2 - Extrait résultats WISC5 réalisé en novembre 2025

QUESTIONS :

1. Quelle analyse faites-vous de la situation ? Quelles hypothèses pouvez-vous formuler ?
2. Comment la psychologue de l'Éducation nationale peut-elle accompagner Mathis, sa famille et l'équipe éducative à partir du bilan psychologique transmis ?
3. Quelles actions éducatives, pédagogiques et institutionnelles pourraient être mises en place au collège pour soutenir Mathis dans ses apprentissages, sa régulation émotionnelle et ses relations sociales ?

Annexe 1 - Bulletin de 5^e 1^{er} trimestre 2025

Année scolaire : 2025/2026

Conseil de classe du : 11/12/2025

Classe : 5^e (29 élèves)

Élève : Mathis

Né le : 19/08/2013

Régime : Demi-pensionnaire dans l'établissement

Matière	Élève	Classe	-	+	Appréciation	Conseil
FRANÇAIS	8,83	12,87	8,59	16,82	Des résultats fragiles. Mathis montre de la bonne volonté et est soucieux de bien faire. Cependant, il n'est pas assez concentré.	Mathis doit se montrer plus attentif en classe.
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	10,60	12,23	5,20	18,00	Ensemble fragile, les efforts fournis par Mathis sont insuffisants et il se déconcentre trop facilement.	L'attitude adoptée à la fin du trimestre était plus positive. Il doit continuer sur cette voie pour progresser efficacement.
ANGLAIS LV1	8,70	12,89	5,05	19,77	Des résultats bien décevants par manque d'investissement dans le travail et de concentration en classe. Mathis est beaucoup trop distrait en classe. De plus, la mise au travail est longue et compliquée et les consignes ne sont pas respectées.	Il faut impérativement changer d'attitude en classe et face au travail.
ITALIEN LV2	16,48	16,81	13,82	19,65	Un bon trimestre au niveau des résultats. Je note une amélioration de l'attention en classe en fin de trimestre.	
MATHÉMATIQUES	16,60	15,19	7,50	19,00	Mathis est un élève plutôt motivé par la matière et pour lequel il montre des facilités. Il réalise de bons apprentissages dès lors qu'il participe activement aux activités proposées, ce qui est de plus en plus souvent le cas, y compris à l'oral. C'est très encourageant.	Continuer dans cette voie en améliorant peut-être la correction des évaluations de fin de chapitre.
PHYSIQUE-CHIMIE	8,44	8,66	4,00	17,11	Mathis n'est pas suffisamment concentré en classe et son travail lui aussi insuffisant.	Mathis doit se concentrer sur le cours et travailler.
SCIENCES VIE & TERRE	9,67	11,07	2,33	17,00	Un trimestre fragile pour Mathis. S'il sait s'investir dans son travail, poser des questions et participer activement à l'oral, cette belle attitude manque trop de régularité pour maîtriser pleinement les notions et méthodes travaillées. De plus, les apprentissages personnels manquent de rigueur.	Je compte sur Mathis pour présenter constamment une attitude propice au travail, dont il est capable ; mais aussi pour améliorer ses apprentissages personnels.
TECHNOLOGIE	11,22	11,18	5,81	18,04	Résultats corrects, bonne participation mais la concentration en classe et le travail personnel devraient être bien plus sérieux.	
ARTS PLASTIQUES	16,00	14,80	7,50	19,20	C'est un très bon trimestre, très satisfaisant dans son ensemble. Il faut poursuivre ainsi.	
EDUCATION MUSICALE	8,86	11,51	6,29	15,14	Trimestre insuffisant. Mathis est capable de fournir un bon travail lorsqu'il est concentré. Il doit s'investir davantage dans les apprentissages, notamment en classe. Des efforts sont tout de même remarqués en participation à l'oral.	Des efforts sont attendus : il faut s'investir dans toutes les activités en classe et se montrer rigoureux dans les travaux !
ED. PHYSIQUE & SPORT.	12,50	13,12	7,50	20,00	Ensemble correct.	Se concentrer davantage et des efforts à faire pour pouvoir travailler avec tous les élèves de la classe.

Engagements : Délégué(e) suppléant(e)

Parcours éducatifs

Parcours citoyen
30/09/2025 : Élections des délégués et des éco-délégués. - suivi par M
Parcours d'éducation artistique et culturelle
03/11/2025 : Festival du Film Italien - suivi par Mme

Absences : 9 demi-journées justifiées - **Retards :** 1 non justifié

Note de respect de la vie collective : 6/20

Appréciation globale : Le bilan est contrasté. Certains professeurs soulignent l'engagement positif de Mathis en classe, alors que d'autres déplorent son manque de travail et de sérieux. Son investissement reste trop fluctuant et doit s'étendre à l'ensemble des matières. Mathis en est capable, il faut qu'il veille à se montrer rigoureux et concentré dans les apprentissages pour progresser.

Le chef d'établissement-adjoint

Annexe 2 - Extrait résultats WISC5 réalisé en novembre 2025

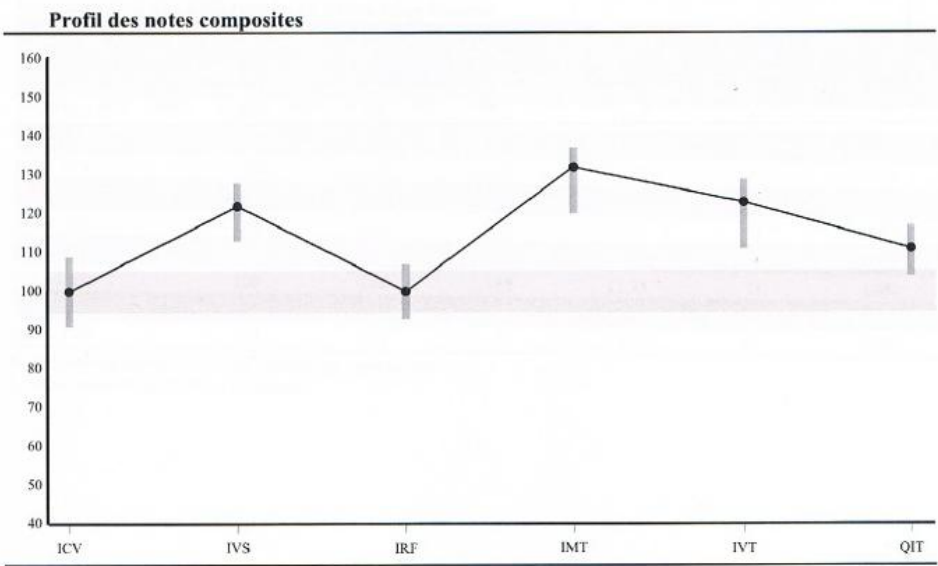
WISC-V Français Rapport des scores 08-11-2025, Page 4				MATHEO M			
--	--	--	--	----------	--	--	--

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE PRINCIPALE (suite)

Synthèse des notes composites

Composite		Somme des notes standard	Note composite	Rang percentile	Intervalle de confiance 95%	Description qualitative	SE _m
Compréhension Verbale	ICV	20	100	50	91-109	Moyenne	5,20
Visuospatial	IVS	28	122	93	113-128	Élevée	4,24
Raisonnement Fluide	IRF	20	100	50	93-107	Moyenne	3,67
Mémoire de Travail	IMT	32	132	98	120-137	Très élevée	4,74
Vitesse de Traitement	IVT	28	123	94	111-129	Élevée	4,97
Échelle Totale	QIT	81	111	77	104-117	Moyenne forte	3,35

Les intervalles de confiance sont calculés à partir de l'erreur type de mesure.



NOTE : Les barres verticales représentent les intervalles de confiance.

WISC-V Français Rapport des scores 08-11-2025, Page 3				MATHEO M			
--	--	--	--	----------	--	--	--

